



REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS, PROGRAMMES & PARTENAIRES POTENTIELS

BURKINA FASO

ALTAI CONSULTING POUR LE FFU – 2022



Financé par
l'Union européenne



© 2022 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Novembre 2022

AUTEURS

Rédaction : Hugo LADROUE, Responsable de cette étude pour le Burkina Faso – Altai Consulting

Assurance qualité : Mathilde CHIFFERT, Directrice de projet ; Estelle BRIOT, Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel – Altai Consulting

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre d'une étude régionale portant sur 12 pays : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Gambie. Chacun des pays de l'étude a fait l'objet d'un rapport, élaboré sur la base d'une collecte de donnée documentaire et d'entretiens conduits sur le terrain.



Les rapports pays sont accompagnés d'un rapport de synthèse régional, identifiant les principales tendances, bonnes pratiques, et recommandations à l'échelle régionale.

ALTAI CONSULTING

Altai Consulting fournit des services de recherche et de suivi et évaluation aux institutions publiques et aux organisations internationales dans les pays en développement. Nos équipes opèrent dans plus de 50 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale. Depuis sa création, Altai Consulting s'est concentré sur la recherche et l'évaluation de programmes liés à la migration, la gouvernance et le développement durable.

www.altaiconsulting.com

CONTACT

Mathilde CHIFFERT (Directrice de projet) : mchiffert@altaiconsulting.com

Estelle BRIOT (Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel) : ebriot@altaiconsulting.com

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de la mission-pays et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

TABLE DES MATIERES

Abréviations	4
Resumé exécutif.....	5
1. Objectifs et méthodologie	7
1.1. Objectifs du projet et de ce rapport	7
1.2. Méthodologie de la mission.....	7
2. Contexte migratoire et caractéristiques des retours et de la réintégration	8
2.1. Dynamique des retours et de la réintégration	8
2.2. Principaux résultats de la programmation FFU en matière de création d'emplois et de soutien à la réintégration	9
3. Gouvernance du marché de l'emploi et de la réintégration des migrants de retour	11
3.1. Cadres normatifs et politiques sectorielles.....	11
3.2. Cadre opérationnel : acteurs gouvernementaux et mécanismes de coordination.....	12
3.3. État des lieux et perspectives des mécanismes d'intermédiation sur le marché de l'emploi	14
3.1.1. Rôle du secteur public dans l'orientation des migrants de retour	14
3.1.2. Rôle du secteur privé dans l'orientation des migrants de retour.....	16
3.1.3. Mécanismes d'orientation des migrants de retour	16
4. Analyse et cartographie des acteurs clés du marché du travail et de la réintégration	18
4.1. Formation professionnelle.....	18
4.1.1. État des lieux du secteur	18
4.1.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par la formation technique et professionnelle	20
4.1.3. Partenaires en vue du renforcement du secteur de la formation professionnelle et l'insertion professionnelle	25
4.2. Entrepreneuriat, auto-emploi et services financiers.....	29
4.2.1. État des lieux du secteur	29
4.2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers	30
4.2.3. Autres acteurs clés intervenant dans les secteurs de l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers	35
4.3. Secteur privé	41
4.3.1. État des lieux du secteur	41
4.3.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration à court terme des migrants de retour par le salariat	41
4.3.3. Autres acteurs clés intervenant en faveur du secteur privé	42
4.4. Société civile et migrants vulnérables	44
4.4.1. État des lieux de l'assistance apportée aux migrants de retour vulnérables	44
4.4.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour vulnérables ..	44

ABREVIATIONS

ADA : Agence de coopération autrichienne
AFD : Agence française de développement
AICS : Agence de coopération italienne
ANFP : Agence nationale pour la formation professionnelle
ANPE : Agence nationale pour l'emploi
BAD : Banque africaine de développement
BADEA : Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BID : Banque islamique de développement
CFP : Centre de formation professionnelle
DUE : Délégation de l'Union européenne
IC UE-OIM : Initiative Conjointe UE-OIM
IMF : Institutions de microfinance
ENABEL : Agence de coopération belge
EFTP : Enseignement et formation technique et professionnelle
FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FFU : Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique
FIDA : Fonds International de Développement Agricole
GIZ : Agence de coopération allemande
MARAH : ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
MEB : Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MENA : ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation
MLS : *Monitoring and Learning System*
MSJE : ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
OIM : Organisation internationale pour les migrations
OIT : Organisation internationale du travail
ONG : Organisation non gouvernementale
PME : Petites et moyennes entreprises
PNDES : Plan national de développement économique et social
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
POS : Procédures opérationnelles standard
PTF : Partenaire technique et financier
SFI : Société financière internationale
SNV : *Netherlands Development Organisation*
TPML : *Third-Party Monitoring and Learning*
UE : Union européenne
USAID : *United States Agency for International Development*

RESUME EXECUTIF

Avec moins de 4000 bénéficiaires d'une aide au retour volontaire et à la réintégration (ARVR) entre 2017 et 2022, le Burkina Faso est l'un des pays couverts par l'Initiative Conjointe UE-OIM à avoir accueilli le moins de migrants de retour. L'émigration des jeunes burkinabè s'explique en large partie par les faibles capacités d'absorption du marché de l'emploi face à la croissance démographique rapide et à l'exode rural. Les principales zones de départ comme de retour sont localisées dans le Centre-Est et le Centre.

Les mécanismes d'intermédiation existants ne permettent actuellement pas de capter et de centraliser les offres et demandes d'emplois sur le territoire national, ni d'assurer un rôle de conseil et orientation efficace. Cette situation a rendu la réintégration des migrants de retour au Burkina Faso largement tributaire de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et des partenariats *ad hoc* qu'elle a établi dans le cadre de l'Initiative Conjointe UE-OIM (IC UE-OIM). L'inscription des dispositifs de conseil et orientation, partenariats, et mécanismes de référencement, dans une logique programmatique pose la question de leur durabilité au-delà des financements du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (FFU).

Le Burkina Faso dispose pourtant de cadres de gouvernance de l'emploi bien établis, mais le pays rencontre des difficultés dans leurs opérationnalisation. La question de l'insertion économique des jeunes représentait jusqu'en 2021 une priorité du gouvernement, qui en avait fait un axe stratégique de ses Plans Nationaux de Développement, Économique et Social (PNDES) successifs. Une ambitieuse politique sectorielle du travail, de l'emploi et de la protection sociale (TEPS) avait également été développée, et reste valide jusqu'en 2027. Cependant, la coordination entre les différents ministères clés fait souvent défaut, entraînant un cloisonnement de l'information, des chevauchements de mandats et des logiques de concurrence. En parallèle, le rythme de la réforme et du renforcement des capacités de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), principal acteur public de l'intermédiation sur le marché du travail, représente un goulot d'étranglement important en vue d'une insertion plus efficace des jeunes. Cette situation s'inscrit dans un contexte où la volonté politique de prioriser l'enjeu de l'emploi jeune demeure incertaine au lendemain du second coup d'Etat de l'année 2022 au Burkina Faso.

La formation professionnelle se trouve au cœur des besoins de réintégration des migrants de retour, mais le système public de formation souffre d'insuffisances structurelles, bien qu'en partie compensées par les offres de formation privées. L'insertion économique des jeunes se heurte à l'inadéquation observée entre les attentes des employeurs et les compétences des demandeurs d'emploi. Cette situation s'explique notamment par la disparité, en termes de qualité, des offres de formation proposées par les centres de formations publics. Les centres de formation et filières récemment appuyés par des PTF (en équipement, infrastructures, ou par la révision des *curricula*) sont les plus en mesure de proposer des formations de qualité suffisante pour une insertion professionnelle réussie. Certains centres de formation privés complètent partiellement cette offre, en proposant des parcours adaptés aux attentes des employeurs, notamment grâce aux relations qu'ils entretiennent avec le secteur privé. Dans le cadre de l'IC UE-OIM, l'OIM a développé un petit réseau de centres de formation privés et publics, qu'il conviendrait d'actualiser, de renforcer et de pérenniser.

Compte tenu du faible nombre d'emplois salariés dans les secteurs économiques les plus porteurs (BTP et agriculture, notamment), l'entrepreneuriat et l'auto-emploi constituent le mode de réintégration privilégié, quoique structurellement limité par les difficultés d'accès aux produits financiers. La plupart des offres de formation proposées par les partenaires de l'OIM s'inscrivent dans cette logique et comprennent des modules sur l'entrepreneuriat. Il existe de nombreux projets internationaux visant à favoriser l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, dans le secteur agricole notamment. Le renforcement de la coordination entre les PTF impliqués dans ces programmes permettrait, par la mise en place de mécanismes de référencement, de diversifier les parcours de

réintégration proposés aux migrants de retour. L'écosystème local d'incubateurs offre également des opportunités concrètes de partenariats, de même que les entreprises intervenant dans le cadre de la facilitation de l'accès au financement. L'indisponibilité de mécanismes de financement bancaires adaptés aux migrants de retour (exigences élevées en termes de plans d'affaires et de documentation administrative, fort risque financier pour les bénéficiaires), limite cependant la formalisation de leurs activités économiques.

Enfin, les migrants de retour ont parfois des profils de vulnérabilité particuliers qui exigent des prises en charge spécifiques. Dans ce contexte, l'OIM a développé des partenariats clés sous l'IC UE-OIM qu'il serait opportun de pérenniser et renforcer.

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.1. OBJECTIFS DU PROJET ET DE CE RAPPORT

- Capitaliser sur les leçons clés de la programmation relative aux retours et à la réintégration, acquises à travers les appuis fournis par Altai Consulting dans le cadre des exercices MLS et TPML déployés depuis 2018 ;
- Identifier, dans chaque pays cible, les acteurs et programmes clés dans les secteurs de la formation professionnelle et de la création d'emplois et évaluer leur position, capacités et intérêt à nouer des partenariats avec l'UE dans le cadre des futures initiatives de réintégration ;
- Identifier les opportunités les plus prometteuses de partenariats et de référencement pour les futurs programmes de réintégration financés par l'UE ;
- Identifier les acteurs locaux (publics, privés et au sein de la société civile) qui pourraient être intégrés dans la future programmation afin de construire des systèmes de réintégration durables sur le moyen et long terme.

1.2. MÉTHODOLOGIE DE LA MISSION

La mission conduite par Altai Consulting au Burkina Faso s'est déroulée du 13 au 27 juin 2022 et a permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des différentes sources suivantes :

- **33 entretiens avec des institutions clefs** ;
- **95 documents** relatifs à la réintégration des migrants de retour, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat au Burkina Faso ;
- **Visites et observations directes sur le terrain** : 22 centres de formation professionnelle rencontrés directement, huit agences de placement dans l'emploi et plusieurs structures d'appui à l'entrepreneuriat.

Sur la base de cette collecte de données, la sélection des partenaires potentiels en mesure de participer à la réintégration des migrants de retour dans le cadre des prochaines phases de programmation de l'Union européenne a été opérée sur la base d'un ensemble de critères incluant :

- La qualité de l'accompagnement proposé mesurée par le taux d'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de ces institutions ;
- L'adéquation des critères de sélection des bénéficiaires avec le profil des migrants de retour ;
- L'expérience de ces institutions dans l'accompagnement de publics vulnérables ;
- La disponibilité à court ou moyen terme de ces institutions à intégrer des migrants de retour dans leur programmation.

Ces structures sont présentées en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches partenaires'.

Par ailleurs, un certain nombre d'acteurs clés intervenant dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat, du soutien à l'essor du secteur privé ou à l'accompagnement de publics vulnérables pourraient également constituer des partenaires pertinents pour l'Union européenne. La coordination avec ceux-ci permettrait, à moyen terme, de contribuer à l'accroissement d'opportunités sur le marché de l'emploi en faveur des migrants de retour, ainsi qu'à la prévention de la migration irrégulière. Ces acteurs sont présentés en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches acteurs'.

2. CONTEXTE MIGRATOIRE ET CARACTERISTIQUES DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION

2.1. DYNAMIQUE DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION

Avec moins de 4 000 bénéficiaires d'une aide au retour volontaire et à la réintégration (ARVR) entre 2017 et 2022, le Burkina Faso est l'un des pays couverts par l'Initiative Conjointe UE-OIM à avoir accueilli le moins de migrants de retour (<4% du total régional). Le Burkina Faso est avant tout un pays de transit pour les migrants ouest-africains en route vers l'Afrique du Nord et l'Europe¹. L'émigration burkinabè est quant à elle essentiellement orientée vers les pays voisins², notamment la Côte d'Ivoire. Si l'année 2017 a été marquée par un pic de retours volontaires assistés (RVA) depuis le Niger et la Libye, le nombre de retours au Burkina Faso a par la suite globalement diminué. La crise liée à la pandémie de Covid-19 a par la suite renforcé cette tendance à la baisse, avant que les retours ne soient complètement stoppés en janvier 2022 par les autorités burkinabè. Selon l'OIM, en avril 2022, plus de 4 000 migrants burkinabè se trouvaient cependant encore en Libye¹.

La migration vers l'Europe, notamment l'Italie, est un phénomène récent, le plus souvent motivé par des raisons économiques. Cette migration s'explique principalement par les faibles capacités d'absorption du marché du travail et le chômage des jeunes³. Elle s'inscrit dans un contexte de forte croissance démographique⁴ et d'exode rural rapide, lié à l'enclavement des territoires, la dégradation de l'environnement et la violence des groupes armés. L'afflux de jeunes vers les villes, à la recherche de travail et de conditions de vie décentes, se heurte à l'insuffisance d'opportunités économiques, et engendre une redirection d'une partie de ces flux vers l'extérieur. Par ailleurs, certains facteurs socio-culturels semblent jouer un rôle clé dans la migration. Au sein de certaines communautés, notamment chez les Bissas⁵, ou celles originaires de la province du Boulgou, la migration vers l'Europe constituerait un phénomène 'en chaîne', perçu comme incontournable à la réussite sociale ou communautaireⁱⁱ.

Les régions de départ comme de retour sont relativement localisées, la majorité des migrants de retour étant originaires de la région Centre-Est. Il s'agit pour la plupart d'hommes jeunes (95%) originaires du Centre-Est (63%) et du Centre (20%), lesquels retournent dans leurs régions d'origineⁱⁱⁱ. Les dernières données de l'OIM montrent que le Sahel est également une région d'origine et de retour importante^{iv}. Ces migrants ont un âge moyen de 26 ans – similaire à la moyenne régionale – mais leur niveau d'études est en revanche inférieur : un cinquième a le niveau d'études secondaire ou supérieur contre 44% au niveau régional^v. Les options de réintégration proposées au Burkina Faso doivent prendre en compte cette réalité, tout comme l'origine rurale de nombreux migrants de retour.

Le Burkina Faso traverse par ailleurs une crise sécuritaire qui alimente l'instabilité politique et amplifie les déplacements internes. En 2022, deux coups d'état successifs, en janvier puis septembre, ont conduit au pouvoir des autorités militaires, lesquelles ont à chaque fois mis en place des 'chartes de la transition'. Sur le plan humanitaire, près de deux millions de personnes sont désormais déplacées internes, ce qui représente un enjeu de protection prioritaire malgré les conditions

¹ La migration a toujours occupé une place centrale au Burkina Faso, puisque le pays représentait une pierre angulaire des routes commerciales et des axes de migration de main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest. Même si l'évolution des routes migratoires a réduit le flux de migrants traversant le pays, il demeure aujourd'hui un axe majeur d'accès au Niger et, au-delà, à la route de la Méditerranée centrale, privilégiée par les migrants d'Afrique de l'Ouest avant 2017.

² Depuis les années 1960, le principal pays de destination des migrants burkinabè est la Côte d'Ivoire. D'autres pays comme le Ghana et le Mali attirent les migrants burkinabè, mais dans une moindre mesure.

³ La plupart des études et la quasi-totalité des répondants aux enquêtes passées d'Altai Consulting décrivent en effet des raisons économiques à leur migration.

⁴ Estimée à +2,8% par an selon la Banque Mondiale

⁵ Les enquêtes conduites entre 2019 et 2021 par Altai Consulting parmi les migrants de retour burkinabè fait également état d'une surreprésentation de l'ethnie Bissa (Rapport final de l'exercice TPML – Burkina Faso, Altai Consulting, 2021).

d'intervention difficiles dans les zones concernées. Sur le plan sécuritaire, le Nord du pays et les régions frontalières sont les plus particulièrement touchées mais cette situation n'a pas encore eu d'impact significatif, d'après l'OIM, sur la mobilité transfrontalière.

2.2. PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PROGRAMMATION FFU EN MATIERE DE CREATION D'EMPLOIS ET DE SOUTIEN A LA REINTEGRATION

Les programmes mis en œuvre au Burkina Faso dans le cadre du FFU – l'IC UE-OIM, l'Initiative Mode Éthique et les projets ARCHIPELAGO¹ – ont permis d'acquérir une expérience significative en matière de réintégration. La mise en œuvre de ces programmes a permis d'enrichir les connaissances relatives à la situation des migrants de retour burkinabè ainsi que d'acquérir, sur la base des évaluations et processus de capitalisation menés, une appréciation concrète des différents niveaux d'efficacité des approches programmatiques adoptées. Les principaux constats sont les suivants :

- **Le conseil, l'orientation puis l'accompagnement des bénéficiaires tout au long du processus de réintégration constituent des éléments clés pour la réussite de la réintégration, mais les moyens déployés ainsi que leur efficacité demeurent insuffisants.** Si différentes méthodes de conseil et orientation ont été mises en place dans le cadre de la programmation FFU, celles-ci restent structurellement limitées par l'absence d'un système d'information sur le marché du travail (SIMT) performant ainsi que le manque de ressources humaines qualifiées. La réduction des délais d'intervention après le retour au pays constitue également un élément clé pour assurer l'engagement des bénéficiaires et éviter de perdre leurs contacts^{vi}. Enfin, le suivi-accompagnement qui intervient en parallèle et à la suite de l'orientation a été assuré par des ONG locales qui manquaient de moyens pour assurer un contact régulier.
- **Compte tenu de la faiblesse du secteur privé burkinabè, la majorité des migrants de retour est réintégrée à travers l'auto-emploi et l'entrepreneuriat, lesquels constituent les voies les plus prometteuses.** Les perspectives d'embauche dans le cadre de contrats salariés dans le secteur privé demeurent très limitées au Burkina Faso. Le gouvernement et un certain nombre de partenaires techniques et financiers (PTF) soutiennent déjà l'entrepreneuriat et l'auto-emploi, ainsi que leur corollaire consistant à renforcer l'accès des micro- et très petites entreprises (TPE) au financement. Les opportunités de coordination avec ces acteurs demeurent cependant largement inexploitées.
- **La diversification des voies de réintégration est essentielle, à la fois pour assurer la motivation des bénéficiaires ainsi que la durabilité des projets de réintégration.** L'objectif visant à mettre en place des mécanismes de référencement entre partenaires financés par le FFU n'a cependant pas été atteint, notamment en raison d'un manque de coordination au cours de la phase de conception des projets. Depuis 2017, l'OIM a appuyé la réintégration de la quasi-totalité des migrants de retour au Burkina Faso, soit plus de 3 200 personnes. Parmi les programmes sur financement FFU, seul le programme Mode Éthique (en partenariat avec le GIE CABES) a participé à la réintégration de moins d'une dizaine de bénéficiaires.
- **Les avantages attendus des projets collectifs rassemblant un nombre élevé de migrants de retour ne se sont pas matérialisés.** L'intérêt pour les projets de groupe se justifiait par la nécessité d'absorber un flux important de retours en réintégrant rapidement un grand nombre de bénéficiaires, et pour réaliser des économies d'échelle. Cependant, le temps d'attente nécessaire à la mise en place de tels groupements, associé aux risques qui leur sont inhérents (tensions entre

¹ L'un œuvre à une meilleure employabilité des jeunes et des femmes dans la filière mangue et l'autre vise à renforcer l'insertion Professionnelle par des Apprentissages de Qualité dans les Entreprises du BTP (RIPAQUE-BTP) (600 000 EUR chacun).

les membres, manque de motivation dû à la taille du groupement, abandons, etc.) n'ont pas permis d'établir un rapport bénéfices / risques positif.

- **La formation professionnelle devrait pouvoir être placée au cœur du système de réintégration, mais son organisation souffre d'insuffisances structurelles et n'est pas toujours adaptée aux besoins spécifiques des migrants de retour.** Le renforcement de la formation professionnelle associée à des modules de 'compétences de vie' constitue une dimension essentielle à l'accroissement des débouchés pour les migrants de retour, aussi bien dans les domaines de l'auto-emploi, que de l'entrepreneuriat ou du salariat.

3. GOUVERNANCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

3.1. CADRES NORMATIFS ET POLITIQUES SECTORIELLES

Si l'emploi des jeunes constituait un enjeu politique important au Burkina Faso jusqu'aux coups d'État de l'année 2022, la volonté des autorités actuelles d'en faire une priorité n'a pas été réaffirmée. Alors que l'emploi et l'insertion socio-professionnelle avaient été placés au cœur des objectifs stratégiques des Plans nationaux de développement économique et social (PNDES) successifs (2016-2020 et 2021-2025), la dernière Charte de la transition n'en fait pas mention.

Un certain nombre de cadres normatifs avaient été développés par le gouvernement du président Kaboré et continuaient de guider l'action de l'administration en juin 2022.

- **Le PNDES II avait été validé par le gouvernement du Lieutenant-colonel Damiba après réorganisation de ses priorités à travers le Plan d'Action de la Transition (PAT) 2022-2025.** Le PNDES II prévoyait notamment la création, au profit des jeunes et des femmes, de 50 000 emplois décents par an ainsi que le renforcement de la formation des jeunes à travers le développement de l'Enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFTP). Ces objectifs avaient été repris dans le cadre du PAT, sous son pilier n°3 'Refonder l'État et améliorer la gouvernance', lequel contenait des objectifs de résultats sur trois ans.
- **La politique sectorielle du travail, de l'emploi et de la protection sociale (TEPS) pour la période 2018-2027¹ fixe les objectifs et des indicateurs de résultats en termes gouvernance du marché du travail, de création d'emplois, de soutien à l'employabilité et d'appui aux micro- et petites entreprises.** Elle ne décrit cependant pas précisément les mesures à même de participer à l'atteinte de ces objectifs. Trois années après le début de sa mise en œuvre, il apparaît que les ministères rencontrent d'importantes difficultés pour renseigner ses indicateurs, comme en témoigne l'absence de nombreuses données constatée dans les rapports sectoriels de performance du Cadre sectoriel de dialogue (CSD – voir ci-dessous)² sur la thématique TEPS.
- **Les mesures concrètes visant à atteindre les objectifs fixés par la politique TEPS sont précisées dans le cadre de stratégies nationales spécifiques.** Élaborées pour la période 2021-2025, il s'agit des stratégies nationales sur l'emploi (SNE), la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (SNPEJ) et la transition vers l'économie formelle (SNITEF). Celles-ci ont commencé à être mises en œuvre mais n'ont pas encore été officiellement validées au niveau ministériel en raison des changements institutionnels récents.
- **S'agissant de la réintégration des migrants de retour, la Stratégie Nationale Migratoire (SNMig) n'en traite que très marginalement, si bien que les Procédures opérationnelles standard (POS) élaborées dans le cadre de l'IC UE-OIM constituent le texte de référence en la matière.** La SNMig n'a été qu'en partie mise en œuvre à cause du manque de moyens disponibles et de l'absence persistante de comité de pilotage, pourtant prévu dans le texte³. Adoptées en 2019, les POS ont permis d'encadrer et coordonner, tout au long de la programmation FFU, les rôles et

¹ Elle couvre un domaine plus large que la politique de l'emploi *stricto sensu*, sans pour autant intégrer les enjeux liés à la formation professionnelle, laquelle est guidée par des cadres spécifiques (voir partie 4.1).

² Une étude a dû être réalisée avec l'appui d'Expertise France pour disposer de données établies sur l'emploi et des valeurs actuelles de certains indicateurs d'effet et d'impact contenus dans la Politique sectorielle.

³ L'opérationnalisation des activités de la SNMig a été tributaire de l'intervention des PTF, en particulier de l'OIM sur fonds FFU et de la coopération suisse. Le premier plan d'action de la SNMig, lequel a pris fin en 2018, a donné lieu à une évaluation. Les nouveaux plans d'action sont désormais triennaux et supposent des rencontres et rapports annuels.

responsabilités des différents acteurs – internationaux, gouvernementaux et locaux – impliqués dans la gestion des retours, de l'accueil et de la réintégration des migrants de retour.

3.2. CADRE OPERATIONNEL : ACTEURS GOUVERNEMENTAUX ET MECANISMES DE COORDINATION

Afin d'assurer la coordination institutionnelle, il existe 14 cadres sectoriels de dialogue (CSD) chargés d'assurer la supervision de la mise en œuvre des politiques dans les secteurs identifiés par le PNDES, dont l'emploi et la formation professionnelle. Ceux-ci sont composés de représentants de l'administration, des faïtières des collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile et des PTF. Sous la présidence d'un ministère-chef de file du secteur, chaque CSD s'organise en sous-groupes thématiques. Dans le secteur de l'appui à l'emploi, les CSD clés sont multiples¹ et ont pour responsabilité de réaliser des revues sectorielles deux fois par an. Une coordination plus importante s'exerce au niveau des sous-groupes qui se rencontrent plus régulièrement (environ quatre fois par an). Les sous-groupes clés sont notamment celui de l'Emploi, appartenant au CSD TEPS, et celui de l'EFTP, appartenant au CSD 'Éducation et Formation'. Ils sont dirigés par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) et du côté des PTF, par l'UE et LuxDev respectivement. Il ressort cependant des entretiens réalisés par Altai Consulting que ces sous-groupes pourraient être revitalisés.

Malgré l'existence des CSD, la coordination des acteurs intervenant dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle est encore entravée par de fortes logiques de concurrence entre ministères, en particulier lorsque des enjeux migratoires y sont associés.

- S'agissant de **l'insertion professionnelle**, les interventions sont fragmentées entre celles du MSJE², celles du ministère du Commerce³ et celles des autres ministères intervenant dans le cadre de leurs champs de compétences techniques (par exemple Agriculture, Environnement, Genre et Famille), notamment dans le secteur de l'entrepreneuriat.
- La gestion de **l'EFTP** est quant à elle répartie entre trois principaux ministères : le ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), le MSJE⁴ et, dans une moindre mesure, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Par ailleurs, d'autres ministères jouent un rôle actif dans l'EFTP en organisant des formations spécifiques à leurs domaines d'expertise. C'est en particulier le cas du ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).
- La **gestion des enjeux migratoires** relève enfin de deux ministères : le ministère de l'Économie et des Finances et de la Prospective (MEFP) et le ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE). La coordination des activités de la SNMig est assurée par la Direction Générale de l'Économie et de la Planification (DGEP), sous la tutelle du MEFP, alors que le MAECRBE est chargé de défendre et soutenir la diaspora burkinabè.

¹ Il s'agit des CSD 'Travail, Emploi et Protection Sociale (TEPS)' dirigé par le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) et la primature, 'Production agro-sylvo-pastorale' dirigé par le Ministère de l'Agriculture et du CSD 'Commerce et services marchands' sous la tutelle du ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière. En matière de formation professionnelle, le CSD 'Education et Formation' sous la tutelle du ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) assure la coordination.

² Tutelle de l'ANPE, des fonds nationaux de financement – FAPE, FAIJ, FASI - et de l'Observatoire national de l'emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF).

³ Tutelle de la Maison de l'Entreprise (MEB) et de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF).

⁴ Tutelle de l'Agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) et du Fonds d'appui à la formation professionnelle (FAFPA)

Le déficit de coordination entre acteurs gouvernementaux engendre, de la part des PTF, des interventions en silos, chacun d'entre eux disposant d'un ministère d'ancrage différent. Cette situation entraîne des duplications d'efforts, ne permet pas d'optimiser les ressources disponibles, ni de capitaliser sur les acquis en matière de promotion de l'employabilité et de la création d'emplois.

Au niveau stratégique, le gouvernement avait mis en place la 'troïka des PTF', avec pour objectif de rendre plus efficace l'aide publique au développement. Cette dernière ne permet cependant pas d'assurer une coordination opérationnelle. Elle rassemble tous les PTF actifs au Burkina Faso et vise à soutenir l'alignement des partenaires sur les processus et systèmes nationaux. Après plusieurs mois d'interruption à la suite du coup d'État de janvier 2022, la troïka avait renoué le dialogue avec le gouvernement burkinabè en avril 2022. Cependant, le manque de concertation entre les PTF, dont les actions sont ancrées au sein de divers ministères et exécutées par des agences différentes, entraîne l'éparpillement des données et une multiplication des comités de pilotage de projets.

Une certaine coordination avec l'administration publique s'opère également à travers le suivi des 'programmes budgétaires'. Ce suivi ne permet cependant pas d'assurer le pilotage stratégique des projets internationaux, lequel demeure tributaire des PTF. Depuis 2017, en application des directives de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le gouvernement burkinabè a entrepris de regrouper les projets mis en œuvre par les PTF au sein de programmes budgétaires gérés par un ministère de tutelle. Les comités de pilotage des projets ont ainsi été supprimés et remplacés par des 'comités de revue'. L'IC UE-OIM figure par exemple au sein du programme budgétaire 'Gestion Macroéconomique et pilotage du développement', sous la tutelle du MEFP. Ce comité de revue a pour rôle d'assurer le suivi de l'ensemble des projets regroupés au sein du même programme budgétaire, mais n'est cependant pas en mesure d'opérer un suivi technique et opérationnel régulier. Par conséquent, en dépit de la création de ces comités de revue, la gouvernance stratégique de la réintégration demeure dépendante de l'OIM au sein du Comité Technique de Suivi (CTS) spécifiquement mis en place.

Enfin, la faiblesse du système national de suivi-évaluation relatif aux différentes interventions en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle affaiblit la performance des projets mis en œuvre par le gouvernement et les PTF. Au-delà des limitations dans la planification des politiques publiques¹, la faiblesse de l'appareil national de collecte et d'analyse statistique ainsi que, plus largement, des mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques publiques affaiblit leur efficacité. Par exemple, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), qui a la charge de 'collecter et traiter les informations sur l'emploi et la formation' souffre d'un manque structurel de compétences spécialisées et de moyens matériels et humains. Il peine par conséquent à assumer sa mission, laquelle consisterait à rassembler les données essentielles, ainsi qu'à réaliser des études de suivi-évaluation des politiques publiques et des projets. La majeure partie des études de l'ONEF ont été réalisées en partenariat avec des PTF et à leur initiative, et portaient sur un projet spécifique. Ceci empêche par conséquent de mesurer les progrès réalisés par l'action combinée des différentes interventions, et ne permet pas de capitaliser sur les expériences passées.

¹ Les objectifs de résultats mentionnés dans les cadres normatifs mentionnés plus haut sont souvent parcellaires ou, à l'inverse, trop vagues, ce qui rend le suivi des actions très complexe.

3.3. ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DES MECANISMES D'INTERMEDIATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les mécanismes existants d'intermédiation sur le marché de l'emploi burkinabè ne permettent pas de capter et de centraliser les offres et demandes d'emplois sur le territoire national, ni d'assurer un rôle de conseil et orientation efficace. La structure de l'économie burkinabè, largement fondée sur un marché de l'emploi informel, rend difficile la collecte de données précises et exploitables sur les dynamiques du marché de l'emploi. Les dispositifs d'intermédiation existants peinent à remplir leurs mandats, sont mal adaptés à la structure informelle du marché, et insuffisamment équipés pour assurer un rôle d'orientation des demandeurs d'emploi – et des migrants de retour en particulier.

3.1.1. ROLE DU SECTEUR PUBLIC DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

L'ANPE est la structure clé dans le domaine de la promotion de l'emploi et de l'intermédiation sur le marché du travail. Elle fait cependant face à de nombreux défis qui limitent son action, si bien que seuls 2 à 3% des demandeurs d'emploi utilisent ses services^{vii}. Ceux-ci sont très concentrés autour de Ouagadougou : la direction régionale de l'ANPE en région Centre enregistre chaque année plus de la moitié des usagers fréquentant les services de l'agence. Cette faible capacité de mobilisation s'expliquerait selon une étude^{viii} de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) par la faiblesse du taux de satisfaction des demandes. Les principaux défis identifiés sont les suivants :

- **Manque de moyens humains et matériels :** Au-delà de la faiblesse de son budget annuel et de ses ressources propres¹, l'ANPE ne compte qu'une centaine d'agents en charge de conseiller et orienter les demandeurs d'emploi, pour une population comptant plusieurs millions de jeunes en situation de chômage ou de sous-emploi.
- **Inadaptation à l'environnement économique informel et absence d'outils modernes de gestion interne et d'analyse du marché de l'emploi :** L'ANPE ne propose que des offres d'emploi dans le secteur formel et la publication des offres d'emploi s'opère toujours sous la forme d'affichage papier dans les directions régionales ou par l'intermédiaire des médias et réseaux sociaux. La mise en relation des offres d'emploi disponibles et des candidats s'effectue à travers un test de recrutement, précédé d'un système de tirage au sort aléatoire des demandeurs d'emploi pour les postes dont le nombre de candidatures dépasse celui exigé par l'employeur².
- **Manque de clarté du positionnement de l'ANPE dans un environnement concurrentiel :** traditionnellement et malgré son mandat, l'ANPE n'intervenait que marginalement en faveur de l'intermédiation sur le marché du travail³ et concentrait son activité sur le recrutement, le placement direct ainsi que le soutien à l'auto-emploi et l'entrepreneuriat. Jusqu'en 2019, elle était également active dans le domaine de la formation professionnelle. Un manque de clarté perdure également quant à ses relations avec les directions centrales du MSJE, avec lesquelles elle est à bien des égards en compétition dans la conception et l'exécution des projets liés à la promotion de l'emploi.
- **Couverture géographique trop limitée : la présence territoriale de l'ANPE est encore trop faible par rapport à l'ampleur des besoins.** Elle est aujourd'hui présente dans les 13 régions

¹ Environ 850 millions FCFA au cours des années 2010, dont environ 300 millions de ressources propres issues de la délivrance de cartes de travail, des attestations de soumission aux marchés publics, des frais de formation et des tests de recrutement.

² Ce mécanisme de mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi impose de respecter les principes de transparence et d'équité ; il peut rendre l'ANPE peu attractive dans un environnement concurrentiel (par rapport aux bureaux de placement privés).

³ Un audit institutionnel soulignait 'la passivité de sa démarche d'intermédiation sur le marché de l'emploi, notamment en matière de prospection des opportunités d'emploi au profit des demandeurs d'emploi'. Aussi, la mise en œuvre de la précédente politique de l'emploi (2008) en matière d'amélioration de l'intermédiation, était jugée 'faible' selon son rapport d'évaluation.

du pays mais ne dispose pas de bureaux au niveau provincial. En l'absence de plateforme numérique fonctionnelle, ces bureaux sont pourtant essentiels à la fourniture de services et à la collecte des données relatives au marché de l'emploi. Le déficit en ressources humaines concerne en particulier les antennes régionales. La Direction générale et la Direction régionale du Centre, localisées à Ouagadougou, regroupent en effet près de la moitié du personnel.

Pour relever ces défis, le gouvernement et les PTF, notamment l'UE, ont récemment entrepris de recentrer le mandat et renforcer les capacités de l'ANPE afin que celle-ci puisse assurer son rôle de conseil, orientation et gestion de cas. Dans cette perspective, un projet financé par l'UE, sous l'instrument SOCIEUX+, appuie le développement d'un nouveau Plan Stratégique de Développement pour l'ANPE, lequel prévoit six axes stratégiques : (i) le renforcement de l'intermédiation et la promotion de l'emploi ; (ii) la modernisation et la diversification des services offerts ; (iii) le développement des partenariats ; (iv) le renforcement des capacités financières ; (v) le renforcement des capacités des personnels de l'ANPE ; (vi) le renforcement de la communication. De plus, une nouvelle plateforme numérique a été développée grâce à l'accompagnement de l'ONG néerlandaise IREMA-SE (non-fonctionnelle fin 2022). Enfin, les locaux de la région du Centre ont récemment été réhabilités par la Loterie Nationale Burkinabè en vue de créer un 'espace emploi' dédié.

Outre l'ANPE, plusieurs structures publiques participent à l'orientation des jeunes :

- **La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEB)** y participe dans le domaine de l'entrepreneuriat en proposant une variété de services au sein de ses multiples bureaux (formation en création et développement d'entreprise de courte durée, information juridique, formalisation, diagnostic d'entreprise, montage de plans d'affaires, appui-conseil).
- **L'ONEF** est également un acteur clé puisqu'il publie des offres d'emploi sur son site internet (surtout dans le secteur formel et pour les diplômés) et produit des études sur les secteurs porteurs dans diverses régions. L'une d'entre elles a été réalisée dans le cadre de l'IC UE-OIM pour le Centre-Est.
- **Le Secrétariat Permanent (SP) / Youth Connekt** intervient quant à lui sur des thématiques plus larges. Depuis sa création en 2019, il vise à contribuer à l'amélioration de l'employabilité des jeunes et à leur participation citoyenne au développement, sous tutelle directe du ministère en charge de l'emploi et de la jeunesse. Il est, à l'origine, le fruit d'une initiative continentale développée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Burkina Faso, laquelle a débouché sur la mise en place d'une structure permanente. Encore peu active, cette structure cherche à se développer avec l'appui de partenaires internationaux.

3.1.2. ROLE DU SECTEUR PRIVE DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Il existe un nombre croissant de cabinets de recrutement privés et de plateformes de mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi au Burkina Faso. Ces structures, d'ancienneté et de qualité variables, peuvent permettre de pallier certaines faiblesses des institutions publiques¹. Une enquête réalisée par l'ONEF en 2010 suggérait que les agences de recrutement privées pesaient trois fois plus que l'ANPE dans l'intermédiation, en particulier auprès des entreprises privées qui les utilisent le plus souvent pour leur recrutement. Ces acteurs n'ont cependant jusqu'à présent pas été utilisés par l'OIM pour la réintégration de migrants de retour. Dans l'ensemble, ce secteur est peu transparent, y compris pour les acteurs publics. Ces structures n'appliquent en effet pas la réglementation en vigueur qui leur impose de communiquer à l'Inspection du travail et à l'ANPE, à la fin de chaque semestre, les statistiques des offres et demandes d'emploi reçues. Elles sont très peu contrôlées, malgré une réglementation prévoyant qu'un agrément leur soit délivré par le ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale et qu'un suivi de leurs activités soit assuré par l'ANPE.

3.1.3. MECANISMES D'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Dans le but d'élargir les options de parcours de réintégration proposées aux migrants de retour au Burkina Faso, l'OIM a fait évoluer son approche au cours des années de mise en œuvre de l'IC UE-OIM.

- Jusqu'en 2019, certains migrants de retour bénéficiaient de la part de l'OIM d'activités de *cash for work*, lesquelles permettaient d'établir un premier contact et de faciliter la période d'attente avant le démarrage du processus de conseil et d'orientation.
- Afin d'accroître l'éventail des options disponibles et accélérer la fourniture du conseil puis de l'aide, l'OIM a entrepris de développer un parcours d'accompagnement plus complet : un mois après le retour du bénéficiaire, des entretiens individuels sont organisés par des ONG (Alert Migration puis Arsim World) préalablement à la tenue de sessions d'orientation de groupe au sein des communautés d'origine des migrants. Ces sessions d'orientation se déroulent sur une journée et visent à informer les bénéficiaires des opportunités économiques locales existantes. A cette fin, y participent des experts techniques pertinents (services déconcentrés de l'élevage et de l'agriculture, ANPE, prestataires privés, PTF, ONG, etc.). C'est à cette étape que l'OIM prévoyait la mise en place de référencement, mais cette ambition ne s'est pas concrétisée par manque de coordination et d'opportunités proposées par d'autres partenaires dans les zones de retour.
- Plus récemment, afin de réduire les coûts et accélérer davantage la fourniture de l'aide, l'OIM a internalisé une partie du processus de conseil auparavant réalisé par l'ANPE et la MEB.

La principale limite au dispositif actuel de conseil et orientation, ainsi qu'aux partenariats et mécanismes de référencement mis en place, est qu'ils s'inscrivent dans une dynamique de programme, et par conséquent que leur avenir, au-delà du FFU, est incertain. Tout au long de la mise en œuvre de l'IC UE-OIM, la réintégration des migrants de retour a été tributaire de l'OIM et des partenariats *ad hoc* qu'elle a mis en place. Aussi bien la structure de conseil et d'accompagnement rapproché, que les partenariats développés sont ancrés dans le cadre de l'action de l'OIM et la question de leur durabilité, indépendamment des ressources humaines, matérielles, et techniques, se pose. Le rôle joué par les institutions publiques dans la gestion de cas et l'accompagnement des migrants de

¹ L'activité de placement est principalement exercée à titre annexe par des bureaux d'études, des cabinets comptables ou des agences de communication.

retour a été marginal. Ils ont principalement été mobilisés sous la forme de prestation de services (notamment l'ANPE et MEB).

Focus Box 1 : Opportunités d'actions relatives à gouvernance de la réintégration

Opportunités d'actions liées à la fin de l'IC UE-OIM :

- L'UE pourrait tirer profit des actions de renforcement de capacités dont bénéficie actuellement l'ANPE, afin de la préparer à prendre davantage de responsabilités dans l'orientation et la gestion de cas de migrants de retour, ainsi que dans l'établissement de partenariats avec des acteurs du secteur privé et des ONG. A cet égard, l'ANPE gagnerait à s'associer à la MEB compte tenu des compétences et de l'expérience de collaboration internationale dont elle dispose (voir section 4.2 – FP#17).

Opportunités d'actions liées au renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi en vue d'une prise en charge de l'orientation des migrants de retour par les autorités nationales sur le moyen terme :

- Dans un contexte de concurrence institutionnelle entre acteurs publics, soutenir la mise en place du COPIL de la SNMig et le lancement du renouvellement de cette stratégie serait pertinent. Il serait également utile de poursuivre en parallèle le plaidoyer pour l'utilisation idoine du centre d'accueil et de transit construit avec le soutien de l'UE dans le cadre de l'IC UE-OIM et placé sous tutelle du MAECRBE.
- Le renforcement de l'ONEF, en charge de la collecte de données et de l'analyse du marché du travail, devrait constituer un objectif prioritaire, tout comme le renforcement du suivi-évaluation des politiques publiques et des interventions menées pour l'insertion des jeunes.
- Le dialogue technique entre les PTF actifs dans le domaine de l'emploi jeune gagnerait à être renforcé, notamment avec la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD), à travers les CSD et leurs sous-groupes – ou via une structure *ad hoc*.
- L'UE pourrait envisager de soutenir la mise en place d'une plateforme pour le pilotage et de suivi-évaluation de la réintégration des migrants de retour, en approfondissant le concept des comités de sélection des microprojets des migrants créés dans le cadre de l'IC UE-OIM, lesquels rassemblent déjà de nombreux acteurs pertinents. Cette plateforme pourrait servir d'interface pour les référencement auprès d'entreprises privées, d'ONG, de cabinets de conseil et de centres de formation répondant aux besoins des migrants de retour. Elle pourrait également constituer l'enceinte de coordination principale avec le gouvernement et contribuer à l'identification des nouveaux partenaires ainsi qu'au suivi des différents projets de réintégration.

4. ANALYSE ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS CLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA REINTEGRATION

Depuis 2010, l'emploi et la formation professionnelle au Burkina Faso ont fait l'objet d'investissements importants mais les résultats demeurent encore limités. Selon une étude menée par l'Organisation internationale du travail (OIT), près de 150 programmes dans ce secteur ont été mis en œuvre par des structures publiques ou des ONG entre 2010 et 2019¹. Environ 358 000 jeunes ont ainsi bénéficié de ces mesures pendant dix ans, soit un nombre moyen de 36 000 bénéficiaires par an. Si l'étude confirme le bien-fondé de la stratégie des acteurs visant à promouvoir l'entrepreneuriat (microfinance et formation) ainsi que les dispositifs de formation professionnelle et technique (FPT), elle souligne cependant des faiblesses dans l'approche mise en œuvre, notamment le déséquilibre géographique des interventions, ainsi que l'absence d'évaluation des impacts concrets.

4.1. FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

L'enseignement professionnel et technique demeure encore peu valorisé au Burkina Faso, et sa gouvernance est fragmentée entre divers acteurs. Le système éducatif est peu tourné vers l'EFPT : en 2020, seulement 14,1% des jeunes de plus de 15 ans suivaient une formation professionnelle et la proportion des apprenants inscrits dans les filières publiques était de 5,8%^{ix}. Les filières du secteur sont réparties entre éducation formelle et éducation non-formelle² – lesquelles renvoient à deux dispositifs de gestion parallèles. La première est placée sous la tutelle du MENA et, dans une moindre mesure, sous celle du MESRI. La gestion de la seconde est assurée par l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (ANFP) relevant du MSJE et par les autres ministères dont les formations relèvent des champs de compétences (agriculture, tourisme, élevage, par exemple). Ainsi, plusieurs réseaux de centres de formation publics coexistent, dont les principaux sont ceux du MSJE³, de l'ANFP, du MENA et du MARAH. Enfin, en dehors de ces cadres, l'enseignement traditionnel, dispensé par exemple par des maîtres artisans, continue d'occuper une place importante⁴.

Il existe également de nombreux centres de formation privés qui jouent un rôle important dans le secteur. Ils sont aujourd'hui plus de 500 et le nombre de leurs apprenants est trois fois supérieur à celui des centres de formation publics^x. Au total, le nombre de centres de formation professionnelle (publics ou privés) au Burkina Faso était de 620 en 2020 et rattachés aux deux principaux ministères de tutelle de l'EFPT : le MSJE et le MENA (tutelle de plus de 200 centres chacun). L'Association Nationale des Centres Privés de Formation Professionnelle (ANCPFP) est la structure en charge de coordonner l'action des centres privés au Burkina Faso. Créée en 2006, cette association est présente dans les 13 régions du pays et sert d'interface entre les centres de formation privés, les PTF et les autorités nationales et locales. Elle s'est rapidement développée ces dernières années mais manque encore de moyens pour réaliser une réelle coordination entre les centres privés et la politique du gouvernement.

¹ Ils étaient financés d'abord par l'État (pour la moitié des programmes) puis, les ONG et associations, les agences des pays donateurs, les organisations multilatérales, les donateurs individuels, et enfin les bénéficiaires eux-mêmes et le secteur privé.

² L'éducation formelle est l'ensemble des activités éducatives se déroulant dans un cadre scolaire, universitaire ou de formation professionnelle tandis que l'éducation non formelle regroupe les activités d'éducation organisées dans un cadre non scolaire.

³ Le MSJE gère ainsi 28 centres de formation : trois centres spécifiques relevant du Secrétariat général du ministère (CEFPO, CFPR- Ziniaré et 25 centres dépendant de l'ANFP (13 centres régionaux et 12 centres provinciaux).

⁴ En 2014, il était estimé qu'au moins 150 000 jeunes étaient en apprentissage dans des ateliers au Burkina Faso.

D'importants efforts ont été déployés à la fois par le gouvernement et les PTF pour renforcer le secteur de l'EFTP. Depuis plus de dix ans, le gouvernement burkinabè a fait preuve de volonté politique visant à relever les défis auxquels le secteur fait face, notamment à travers les PNDES successifs et l'adoption de politiques dédiées. La mise en œuvre de ces textes a été fortement soutenue par les PTF, à la fois financièrement et techniquement :

- **La Politique nationale d'enseignement et de formation technique et professionnelle (PN/EFTP)**, adoptée en 2008, a permis de définir une vision et des axes stratégiques de développement de l'EFTP notamment à travers un rapprochement des formations proposées avec la demande économique et le secteur rural¹. Elle soutient également le développement de modes de formation alternatifs par l'apprentissage/alternance, la mobilisation du secteur privé, le développement de mécanismes d'accompagnement à l'emploi et à l'auto-emploi et les formations modulaires.
- **La Stratégie de Généralisation de la Formation Professionnelle (SGFP)** adoptée en 2014² visait à faciliter la mise en œuvre concrète de la PN/EFTP en accroissant l'accès à la formation professionnelle à toutes les couches sociales, et en reconnaissant les compétences acquises de manière formelle, non formelle et informelle. Elle a cependant rencontré des difficultés à remplir ces objectifs et à assurer la mise en adéquation de la formation professionnelle avec les besoins du marché du travail pour de multiples raisons, notamment la faiblesse de l'offre de formation en milieu agricole et rural, la non-valorisation des parcours informels d'acquisition des compétences et les difficultés d'accès de certains groupes sociaux, encore en marge de la formation professionnelle.
- **Le Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2017-2030** a quant à lui été adopté pour renforcer l'accessibilité, la qualité et le pilotage de la formation professionnelle et doit encore être mis en œuvre.

L'expérience acquise au cours de la mise en œuvre de ces textes, ainsi que les études conduites par les PTF^{xi}, ont permis d'élaborer un diagnostic du secteur et identifier les principales lacunes :

- **Gouvernance** : Les formations proposées ne correspondent pas suffisamment aux besoins du marché du travail³ et la coordination avec le secteur privé est encore faible. Par ailleurs, les centres disposent d'une autonomie et de capacités trop limitées pour mettre en œuvre une gouvernance partenariale (cogestion avec le secteur productif, les ministères et les organisations professionnelles).
- **Ingénierie de la formation** : Il manque encore des référentiels de formation dans des secteurs/métiers clés et seule une minorité d'entre eux est actualisée. La diversification des modes de formation (apprentissage, résidentielle, etc.) est également trop limitée.
- **Accès à la formation** : D'importantes disparités régionales existent en termes d'accessibilité à l'EFTP, les populations rurales en étant encore assez largement exclues⁴. Sur le plan

¹ Le Plan d'action de la Politique se concentrait sur neuf secteurs économiques prioritaires : agro-sylvo-pastoral, artisanat, bâtiments et travaux publics (BTP), culture-tourisme-restauration, mines et énergie, commerce, transports, informatique et télécommunication.

² Selon la SGFP, 'la formation professionnelle ne peut plus se contenter d'être approximative et se satisfaire principalement de trouver de l'occupation à des jeunes extraits du système éducatif. Elle ne peut non plus être un sous-système de substitution ou utilisée pour remédier à des défaillances d'ordre social voire sociétal. Elle doit être pensée et se réaliser comme un outil à part entière, ayant sa propre dynamique et son utilité intrinsèque'.

³ L'offre d'EFTP se caractérise par une prédominance des métiers du tertiaire (administration, comptabilité, commerce, etc.) qui représentent la moitié des personnes formés, au détriment des métiers du Bâtiment et travaux publics (BTP), des mines et de l'artisanat et de l'agriculture qui sont les secteurs les plus porteurs d'emploi.

⁴ L'offre de formation publique et privée est concentrée à Ouagadougou (51%) et Bobo-Dioulasso (20%).

financier, les frais d'inscription, qui sont plutôt accessibles pour les centres ANFP, peuvent être élevés dans les centres privés, ce qui limite leur accès aux plus démunis.

- **Qualité des formations** : Les ressources humaines sont encore insuffisantes et peu formées aux nouveaux métiers/référentiels et à l'approche par les compétences. Les moyens matériels (infrastructures et plateaux techniques) font aussi défaut la plupart du temps, sauf exception.
- **Certification des formations professionnelles** : Une grande variété de diplômes est offerte à l'issue des formations, mais ceux-ci demeurent peu reconnus pour leur qualité au niveau national. Les passerelles entre le formel et le non-formel sont très limitées.
- **Insertion des formés** : Le dispositif de suivi de l'insertion des sortants sur le marché de l'emploi est peu fonctionnel et les données manquent sur le sujet. Le taux d'insertion global un an après la formation semble proche de 30%^{xii} avec des variations importantes en fonction du type (formel ou non-formel) et du niveau de la formation suivie.
- **Financement** : En moyenne, moins de 4% des dépenses de l'État en matière d'éducation sont alloués à l'EFTP, et une grande partie des financements du secteur provient des PTF.

Les formats de formation professionnelle actuellement les plus répandus sont rarement adaptés aux besoins et attentes spécifiques des migrants de retour. La plupart des centres exigent des documents d'identité pour l'inscription et proposent des formations relativement longues (d'une à trois années). Par ailleurs, les délais entre les différentes cohortes sont importants, et il n'est généralement pas prévu de soutien financier au cours des formations (sous forme de *per diem* par exemple). Il peut s'agir de barrières à la réussite pour les migrants de retour, lesquels n'ont parfois plus de documents d'identité et font face à une pression économique forte (personnes à charge, dette à rembourser). Cette situation les conduit le plus souvent à préférer des formations courtes, rapidement disponibles, accompagnées d'un soutien financier et offrant des perspectives de débouchés professionnels tangibles et rapides. Dans ce contexte, l'éducation non formelle, bien que peu développée, est la plus indiquée pour accueillir des migrants de retour qui ont quitté le parcours scolaire.

Dans ce contexte, les partenariats envisagés avec les centres de formation présentés ci-dessous gagneraient à s'inscrire dans le cadre d'un renforcement de leurs capacités relatives aux différents volets de la PN/EFTP évoqués plus haut. Les centres proposés sont localisés dans les principales zones de retour des migrants burkinabè (Centre-Est, Centre et Centre-Sud).

4.1.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

4.1.2.1. Secteur public

L'ANFP, dont les capacités ont été renforcées par les PTF, constitue un bon partenaire grâce à sa couverture territoriale, son accessibilité, la diversité des filières proposées et son expérience passée avec les migrants de retour. Dans le cadre de l'IC UE-OIM, des migrants de retour ont en effet bénéficié de formations dispensées par l'ANFP. Des modules spécifiques et condensés avaient alors été élaborés pour adapter les *curricula* aux attentes des migrants de retour. Par défaut, l'ANFP propose des formations de deux ans ou plus dans 17 métiers¹ répartis en cinq filières et sur deux niveaux de formation : le certificat de qualification professionnelle (CQP) est le plus répandu mais des formations de niveau brevet de qualification professionnelle (BQP) sont aussi proposées de manière plus marginale. Les frais de formation varient en fonction des filières et du niveau de formation mais

¹ Construction métallique, Menuiserie aluminium & bois, Maçonnerie-construction, Dessin bâtiment, Plomberie sanitaire, Électricité bâtiment, Électronique, Froid et climatisation, Mécanique automobile, Mécanique motorcycle, Mécanique rurale, Mécanique générale, Informatique bureautique, Maintenance informatique et Bureautique, Coupe couture, Coiffure esthétique.

demeurent accessibles. Outre la formation résidentielle dominante, les centres ANFP proposent des formations duales (apprentissage), de perfectionnement ou des formations modulaires qualifiantes. Ces dernières couvrent des métiers spécifiques et permettent d'adapter les formations en cas de besoin, par exemple dans le cadre de conventions de partenariat avec des PTF. Malgré l'appui international, des disparités territoriales importantes demeurent pour l'accès à certains métiers et niveaux de formation. Les centres situés en milieu rural sont en effet moins bien dotés à tous les niveaux¹.

Les centres nationaux placés sous la tutelle directe du MSJE et disposant d'une autonomie de gestion présentent de bonnes potentialités de partenariats pour des formations de plus haut niveau et de qualité supérieure. Ces centres proposent des formations au minimum de niveau BQP selon un modèle proche des centres de l'ANFP et dans des métiers similaires. Leur localisation et offre de formation en font des partenaires pertinents pour certains migrants de retour sélectionnés et spécifiquement soutenus en matière de transport et logement, en particulier le CEFPO de Ouagadougou et le CFPR de Ziniaré. Ces centres ont les meilleurs taux d'insertion post-formation et sont reconnus pour leur qualité par les entreprises privées avec lesquels ils collaborent.

Les formations dispensées par les centres de promotion rurale (CPR) du ministère de l'Agriculture sont particulièrement pertinentes, les migrants de retour privilégiant souvent leur réinsertion par de microprojets dans le domaine. Au sein du dispositif de formation agricole burkinabè², les CPR sont bien adaptés à l'accueil de jeunes (15 à 35 ans) déscolarisés ou sans formation, sur une durée relativement courte (un à deux ans). Ils forment aux métiers d'agriculteur, d'éleveur, de pisciculteur, d'artisan et d'entrepreneur agricole. Ces formations sont gratuites, effectuées en internat, et sanctionnées par un Certificat de qualification professionnelle (CQP) ou un Certificat de qualification de base (CQB). Ces centres ont également pour mission de préparer les jeunes producteurs à leur installation à l'issue des formations (par des appui-conseils et l'entrepreneuriat agricole). Ils sont actuellement en phase de réforme, un diagnostic et un plan stratégique de développement ayant récemment été réalisés. D'importants défis demeurent, en termes financiers, matériels, humains, d'ingénierie de formation, de gouvernance/autonomie et d'appui à l'insertion des sortants. Aujourd'hui, les CPR restent sous-exploités et peu attrayants pour les jeunes. Malgré une capacité d'accueil de 100 apprenants par an et par centre, ces derniers peinent à recruter à hauteur de 50% de leur capacité.

¹ Certains ne disposent pas d'équipements adaptés, alors que le gouvernement rencontre des difficultés dans la mise à jour des référentiels, de l'ingénierie de formation et de la formation continue des enseignants.

² Placé sous la tutelle technique du ministère de l'agriculture, il est constitué de dix établissements publics, dont neuf Centres de Promotion Rurale (CPR), et d'une quarantaine de structures privées réparties dans les treize régions.

Tableau 1 : Structures publiques avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
ANFP CRFP Dassangho (FP#1)	Gouvernement, Coopération chinoise	Formations à 11 métiers disponibles sous différentes formes	Ouagadougou
ANFP CRFP Tenkodogo (FP#2)	Gouvernement, APOSE ¹ , ENABEL	Formations à 7 métiers disponibles sous différentes formes	Centre-Est
ANFP CRFP Manga (FP#3)	Gouvernement, APOSE	Formations à 5 métiers disponibles sous différentes formes	Centre-Sud
ANFP CFPF Koupéla (FP#4)	Gouvernement, APOSE	Formation à la mécanique automobile résidentielle ou modulaire	Centre-Est
ANFP CFPF Saponé (FP#5)	Gouvernement, APOSE, ONG	Formation à 2 métiers résidentielle ou modulaire	Centre-Sud
ANFP CFPF Pô (FP#6)	Gouvernement	Formation à 3 métiers résidentielle ou modulaire	Centre-Sud
Centre de Promotion Rurale de Bissiri (FP#7)	Gouvernement, PTF, ONG	Formation à 3 métiers	Centre-Sud
CFPR Ziniaré (FP#8)	Gouvernement, APOSE, BIT, EF, secteur privé, etc.	Formation à 14 métiers sous différentes formes	Plateau Central
CEFPO (FP#9)	Gouvernement, BAD, APOSE, ARCEP, etc.	Formation à 13 métiers résidentielle ou continue	Ouagadougou

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)², lequel intervient au niveau du financement de la FPT, pourrait également être mobilisé afin de soutenir la formation des migrants de retour. Le FAFPA constitue le principal instrument de financement de tout ou partie des initiatives individuelles ou collectives de formation rapide à finalité d'emploi³. Les formations sont dispensées par des opérateurs habilités dans le cadre d'un projet de formation déposé par un promoteur. Les promoteurs (entreprises, organisation syndicales, collectivités, fédérations, etc.) sollicitent le financement de formations par le FAFPA par le biais d'un dépôt de dossier, qui enclenche

¹ Programme d'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation technique et professionnelle

² Créé en 2003, le FAFPA est une structure publique placée sous la tutelle technique du MSJE et jouissant d'une autonomie de gestion et financière. Il est présent dans les 13 régions du Burkina Faso, à l'image des autres Fonds nationaux du MSJE.

³ Ces formations sont organisées à la demande des entreprises, des groupes et associations professionnels, des syndicats, des collectivités territoriales, des opérateurs de formation, des stagiaires ou des apprenants, et répondent à une demande précise et identifiée du marché du travail.

un processus de mise en concurrence parmi les centres de formation habilités. Le FAFPA procède ensuite à la sélection du centre et finance la formation à hauteur de 95%. Le financement de projets individuels de formation, sans promoteur, est aussi possible depuis 2020. Le nombre annuel de bénéficiaires du FAFPA est très variable mais s'élevait en 2022 à environ 8 000 personnes. Le public cible (jeunes vulnérables, issus du monde rural et/ou du secteur informel) inclut souvent des migrants de retour même si ces derniers ne sont pas ciblés en tant que tels¹.

Bien que le mode de fonctionnement flexible du FAFPA semble adapté à la construction de projets de formation sur mesure pour les migrants de retour, ce dernier souffre néanmoins d'importantes limites. Il a été largement soutenu par les PTF et est aujourd'hui fortement dépendant de leurs financements. Son identité et son rôle ne sont pas encore suffisamment ancrés dans le système de formation burkinabè, et son niveau de performance ainsi que son organisation sont faibles selon les PTF du consortium APOSE (voir ci-dessous)². Ses résultats concrets, quoique intéressants quantitativement, demeurent incertains compte tenu du manque de suivi des bénéficiaires. Des difficultés (voire irrégularités) de gestion interne et de contrôle des bénéficiaires ont également été constatées.

4.1.2.2. Centres de formation privés

Il existe également une importante offre de formation qualifiante privée en mesure de proposer des parcours de réintégration aux migrants de retour, en particulier dans des secteurs où la formation publique est réduite voire inexistante (Tableau 2). Si, d'une manière générale, la qualité des enseignements dispensés peut varier grandement d'un centre à un autre, certains centres approchés dans le cadre de cette étude, comme Québec Afrique et le CFP Valba, rapportent des taux d'insertion professionnelle satisfaisants dans des secteurs porteurs où peu de structures de formation sont encore actives.

Par ailleurs, dans le cadre de l'IC, l'OIM a développé une bonne collaboration avec certains centres de formation privés, lesquels jouissent désormais d'une expérience significative dans l'accompagnement de migrants de retour. Outre les deux centres précités, le COFEC a été cité en exemple à l'issue de sa collaboration réussie avec l'OIM. Compte tenu de l'expérience préalable de ces organisations, et dans un souci de pérennisation des mécanismes mis en place le cadre de l'IC UE-OIM, ces centres pourraient continuer de constituer des partenaires pertinents dans le cadre des prochaines phases de programmation.

Dans le cadre d'une étude menée sur le secteur du BTP par l'OIT, plusieurs centres de formation privés de qualité ont pu être identifiés. En particulier, les centres Québec Afrique, HIADON et AO-BTP proposent des dispositifs d'insertion sur le marché du travail spécifiques au secteur, et plus poussés que les autres (réseau relationnel, suivi des bénéficiaires, placement dans l'emploi, formation à l'entrepreneuriat). Tous les informateurs-clés interrogés ont soulevé l'aspect critique de cet accompagnement pour une réintégration réussie.

La Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) dispose également de centres de formation de qualité à Ouagadougou, dans les secteurs porteurs de l'économie, et largement soutenus par les PTF. Le dispositif de formation de la CCI-BF est constitué d'un service d'appui à la formation et de trois centres de formation professionnelle pertinents : le Centre de Formation en Transport Routier et Activités Auxiliaires (CFTRA), le Centre de Formation en Bâtiment et Travaux Publics (CF-BTP) et le Centre de Formation Agroalimentaire et Tourisme (CFAT). Le modèle

¹ Les secteurs d'activités privilégiés par le FAFPA sont l'agriculture, élevage, l'artisanat, le BTP, la culture, le tourisme hôtellerie/restauration, le commerce et le transport/logistique.

² Le FAFPA est resté centralisé malgré un plan de développement institutionnel visant à décentraliser son action et augmenter sa capacité de financement. Ses antennes régionales ne disposent pas de pouvoir ni de ressources suffisantes pour impulser des dynamiques régionales et locales de formation professionnelle. Aussi, les modes opératoires qui devaient être diversifiés et faire levier sur l'intégration des entreprises dans le système de formation n'ont pas connu le développement souhaité.

choisi par la CCI-BF est différent de celui adopté par les centres évoqués plus haut car le coût des formations est en grande partie assuré par l'élève lui-même. L'accessibilité y est réduite, les effectifs limités et les frais de formation élevés mais les formations sont de meilleure qualité grâce à l'appui important des PTF. Le mode de financement et l'accessibilité de ces centres fait toutefois débat entre la CCI-BF et les PTF. Ces derniers souhaitent en effet faciliter l'accès des centres CCI-BF au plus grand nombre en réduisant les frais de scolarité demandés.

Enfin, en raison de leur localisation dans les principales zones de retour et de la qualité des formations qu'ils proposent, certains centres sont particulièrement pertinents en dépit de leur manque de moyens. Ces centres sont actifs dans des filières variées et présentent l'avantage d'être au plus près des migrants de retour localisés dans le Centre Est et le Centre Sud. Même s'ils opèrent le plus souvent en petites cohortes et ont une capacité d'accueil limitée (autour de 30 personnes), ils sont en mesure de dispenser des formations de qualité grâce au soutien dont ils ont pu bénéficier de la part de différents PTF.

Tableau 2 : Structures privées avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
Québec Afrique (FP#10)	Entreprises privés, BAD, Banque Mondiale	Formation à 5 métiers sous différentes formes	Ouagadougou
CFP VALBA (FP#11)	Entreprises privées, FAFPA, ONG	Formation à 4 métiers sous différentes formes	Ouagadougou
CFP HIADON (FP#12)	Entreprises privées, FAFPA, Banque Mondiale, ILO	Formations à une vingtaine de métiers, avec une spécialisation BTP	Ouagadougou
CCI-BF (FP#14)	Gouvernement, Banque Mondiale, APOSE	3 centres de formations ciblant une vingtaine de métiers	Ouagadougou
CPFP Saint Thomas D'Aquin (FP#15)	Fonds propres	Formation résidentielle à une dizaine de métiers	Centre-Est
Association Kiswend Sida pour l'Enfance et la Jeunesse de Pouytenga (FP#16)	Fonds propres, gouvernement, ONG	Formation à la mécanique deux roues à durée variable selon l'apprenant	Centre-Est

4.1.3. PARTENAIRES EN VUE DU RENFORCEMENT DU SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Il existe une opportunité pour l'UE de contribuer au renforcement de l'EFTP sur le long terme, en s'associant aux autres acteurs clés intervenant de manière structurelle et de longue date dans le secteur. Depuis 2011, les PTF se coordonnent pour appuyer le secteur de l'éducation et de la formation technique et professionnelle au Burkina Faso à travers un Compte d'Affectation Spéciale au Trésor. Cette coordination a fait émerger le Programme d'Appui à la Politique sectorielle (PAPS) doté d'un budget de 23,8 millions EUR exécuté entre 2012 et 2018, puis le Programme d'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation technique et professionnelle (APOSE) d'un budget de 42 millions EUR sur la période 2019-2023. Cinq PTF l'appuient : les Coopérations luxembourgeoise, française, autrichienne, suisse et monégasque¹.

Plusieurs de ces acteurs sont aujourd'hui activement engagés en faveur du développement de la formation duale au Burkina Faso², mais celle-ci peine encore à se développer. Elle constituerait pourtant un mode de formation pertinent pour des migrants de retour ayant des besoins financiers immédiats. Des acteurs tels que la Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENA-BF), l'Association des Ouvriers du BTP (AO-BTP), le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) et même l'ANPE³ disposent d'une certaine expérience en matière de formation duale. Une charte de partenariat public-privé sur la formation et l'insertion professionnelle a ainsi été signée en 2018 par le CNPB aux côtés du MSJE, du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) et des Centrales syndicales. Cependant, sa mise en œuvre a jusqu'à présent été entravée, principalement par les difficultés liées à l'établissement de partenariats forts entre les centres de formation et les entreprises. L'OIT et la Coopération suisse se sont récemment engagées auprès du CNPB pour répondre à cette problématique à travers la mise en œuvre de programmes clés⁴. Par ailleurs, quelques structures comme la FENA-BF et l'AO-BTP ont soutenu des projets gouvernementaux en plaçant des apprenants au sein d'entreprises.

Expertise France (EF) et la Coopération autrichienne (ADA) ont opté pour la méthode du 'faire faire' dans les zones frontalières, plus difficiles d'accès, du Nord et de l'Ouest. Cette approche permet une grande flexibilité de programmation et pourrait être poursuivie en ciblant plus particulièrement les migrants de retour. Dans le cadre de leur programmation, ADA et EF⁵ ont ainsi subventionné des OSC et des collectivités locales pour qu'elles réalisent des activités de formation ou d'insertion sur le terrain. Accordant une place clé aux collectivités locales, cette approche a pour avantage de renforcer l'appropriation par les acteurs locaux et de garantir une meilleure adaptation au contexte, ces derniers étant les plus à même d'identifier les activités pertinentes à mettre en place localement. ADA est allée plus loin dans le cadre de son approche de développement inclusif de marché, en mettant en place un dispositif d'accompagnement pour les porteurs de projets. A la faveur d'un potentiel renouvellement de ces projets dans les mois à venir, l'UE pourrait soutenir l'élargissement de leurs zones d'intervention vers le Centre-Est, et de leur public cible afin qu'un plus grand nombre de migrants de retour puisse bénéficier de ces projets.

¹ Le Canada et le Danemark sont aussi des acteurs historiques dans le domaine. La Coopération taiwanaise avait également participé au PAPS mais a été remplacée par la Coopération de la République populaire de Chine avec le Programme de renforcement de la Formation et de l'Insertion Professionnel (PRFIP).

² L'apprentissage dual est parvenu au Burkina Faso par l'entremise de projets appuyés par les Coopérations allemande, autrichienne, suisse et luxembourgeoise et s'est principalement développés durant les deux dernières décennies dans le cadre de projets comme le PAPS et APOSE, dont certains ont mis en place des partenariats publics-privés.

³ Les centres de formation de l'ANPE avaient fait le pari d'instituer l'apprentissage dual avec l'appui des PTF mais cette approche a échoué et ils sont revenus dans la plupart des filières à des formations classiques.

⁴ L'OIT à travers les projets 'Appui à l'initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes dans la région du Sahel' clôturé et le projet ARCHIPELAGO 'Renforcer l'Insertion Professionnelle par des Apprentissages de Qualité dans les Entreprises du BTP' (Bâtiment Travaux Publics (RIPAQUE-BTP). La Coopération suisse avec le 'Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage' (PAFPA) 2018 - 2023.

⁵ Ces acteurs ont tous deux initialement été financés par le FFU et poursuivi leurs activités grâce de nouveaux financements.

Enfin, les acteurs tendent à intervenir en faveur de l’EFTP sur des chaînes de valeurs ciblées ou des zones géographiques particulières, mais ces actions ne s’inscrivent pas toujours dans le cadre d’une stratégie globale, ce qui pose la question de leur durabilité.

- **Le manque de coordination entre PTF se manifeste particulièrement en matière de formations agricoles et rurales**, secteur dans lequel l’offre de formation publique est faible et la couverture territoriale inégale. Une grande partie des acteurs évoqués dans les tableaux 3 et 6 interviennent sur ce segment (AFD, ADA, ENABEL, FAO, AICS, GIZ, Expertise France, USAID, etc.). Cependant, ils interviennent en ordre dispersé, suivant une logique d’intervention localisée, et ont le plus souvent recours à des ONG partenaires ou aux directions régionales du MARAH (comme l’OIM dans le cadre de l’IC) pour conduire les formations. Par exemple, l’AFD travaille respectivement avec les Maisons Familiales Rurales, Vétérinaires sans frontières, Terre et Humanisme, Acting for life, et CCFD Terre Solidaire à travers cinq projets en cours¹. Cette approche ‘projet’ ne permet pas de renforcer structurellement et durablement l’EFTP agricole. Elle ne permet pas non plus d’harmoniser les investissements d’un point de vue géographique : certaines régions, comme le Centre-Est, ne bénéficient par exemple que d’un faible nombre de projets, bien que les besoins y soient importants.
- **Certains acteurs ont néanmoins entrepris d’adopter une approche plus structurelle et durable** : les CPR ont ainsi bénéficié du soutien de divers acteurs dont la BAD, la GIZ et APOSE. L’AFD a quant à elle développé le Réseau International de Formation Agricole et Rurale (RIFAR) dans toute la sous-région afin de recenser et produire des connaissances sur ce type de formation ainsi que renforcer les capacités locales.

En capitalisant sur ses relations privilégiées avec les Etats membres ainsi que sur son leadership, l’UE pourrait soutenir le renforcement de la coordination des actions dans le secteur de l’EFTP. Les principaux projets comprenant des volets de formation importants sont mentionnés dans le tableau 3 ci-dessous. Ces projets comprennent aussi souvent des volets ‘entrepreneuriat’, et sont mis en œuvre par les principaux acteurs du développement, notamment les banques multilatérales (BAD et Banque mondiale). De la même manière, une grande partie des projets évoqués dans la section 4.2 (tableau 4) comprennent une composante liée à la formation.

Tableau 3 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de la formation professionnelle avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projet	Zones géographiques	Statut des projets
LuxDev, AFD, ADA, Coopération suisse (FA#1)	APOSE	Territoire national	En cours 2019-2023
AFD (FA#2)	Solidaires pour la réussite des jeunes et des territoires ruraux - Maisons Familiales Rurales	Territoire national	En cours 2019-2022
	Transitions agroécologiques et résilience des territoires ruraux	Territoire national	En cours 2021-2025
	L’agroécologie pour la souveraineté alimentaire et la résilience climatique	Territoire national	En cours 2020-2023

¹ ‘Solidaires pour la réussite des jeunes et des territoires ruraux Maisons Familiales Rurales’, ‘Transitions agroécologiques et résilience des territoires ruraux’, ‘Agroécologie pour la souveraineté alimentaire et la résilience climatique’, ‘Transition vers une agroécologie paysanne au service de la souveraineté alimentaire’, Projet d’appui à l’insertion socioéconomique des jeunes ruraux de la région de l’Est II’.

	Projet d'appui à l'insertion socioéconomique des jeunes ruraux de la région de l'Est II	Est	En cours 2022-2025
	Transition vers une agroécologie paysanne au service de la souveraineté alimentaire	Territoire national	En cours 2018-2022
	Favoriser la transition des systèmes agricoles et alimentaires sur les territoires	Territoire national	En cours 2021-2024
	RH Excellence en Afrique	Territoire national	En cours 2014- ?
Coopération norvégienne	Job Booster	Hauts Bassins, Boucle du Mouhoun, Nord	En cours 2018-2022
Expertise France (FA#3)	Territoires créateurs d'emplois	Boucle du Mouhoun, Nord, Sahel	En cours 2018-2022
Coopération Suisse (FA#4)	PAFPA	Territoire national	En cours 2018-2023
GIZ (FA#5)	Promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural (ProEmploi)	Inconnu	En cours 2020- 2024
	<i>ATVET for women</i>	Inconnu	En cours 2017-2022
	ProCIV (Centres d'Innovations Verts du secteur agro-alimentaire)	Sud-Ouest, Cascades Hauts-Bassins, Boucles du Mouhoun	En cours 2014-2024
Banque Mondiale (FA#6)	PEJDC	Territoire national	Clôturé 2014-2019
	Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat, à l'Adoption Technologique et au Développement de Compétences	Territoire national	A venir
BAD (FA#7)	PADEJ	Nord, Centre Nord, Boucle du Mouhoun et Centre Ouest	2018-2024
	Projet d'appui au développement de l'anacarde dans le bassin de la Comoé pour la REDD+	Cascades, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest	2017-2023
Coopération autrichienne (ADA) (FA#8)	TUUMA	Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts-Bassins et Sahel	2017-2023
OIT	Appui à l'initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes dans la région du Sahel	Territoire national	Clôturé 2018-2021
USAID	Youth Connect	Est, Centre Nord, Nord-Est	En cours 2020-2025

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- Les centres de l'ANFP étant les principaux établissements accessibles aux migrants de retour, le renforcement de ces structures, notamment dans les régions de retour, s'avère particulièrement pertinent. L'UE pourrait notamment soutenir la formation des formateurs, financer la rénovation d'infrastructures quand cela est nécessaire, participer à l'acquisition du matériel pédagogique (souvent insuffisant), et soutenir le développement de formations de courte durée adaptées aux besoins des migrants de retour.
- La formation agricole devrait être particulièrement investie compte tenu de l'intérêt des migrants de retour pour ce secteur. A cet égard, une contribution au plan stratégique de développement des CPR pourrait être envisagée, afin que ceux-ci soient en mesure de proposer des formations de qualité et adaptées aux migrants de retour.
- Des programmes de formations itinérants, sur le modèle des unités de formation mobile mises en œuvre par LuxDev au Sénégal, pourraient être conçus au Burkina Faso en relançant les initiatives passées sous le PEJDC en particulier dans les régions accueillant de nombreux migrants de retour.
- Plus généralement, des conventions de partenariat pourraient être mises en place (par exemple avec la CCI-BF) afin de proposer des formations modulaires qualifiantes, accessibles, de courte durée et adaptées aux attentes des migrants de retour
- Enfin, la poursuite, au-delà de l'IC UE-OIM, des partenariats mis en place par l'OIM (avec l'ANPE / ancienne ANFP notamment) permettrait de pérenniser l'utilisation des modules de formation de courte durée élaborés pour les besoins migrants de retour. Ces modules pourraient également être disséminés plus largement à tous les centres de formation partenaires.

Opportunités d'action en soutien au renforcement du secteur de la FPT

- Un audit sur la pertinence des filières proposées dans les établissements de formation et l'encouragement de la réforme des *curricula* en étroite concertation avec le secteur privé et en application de l'APC pourrait être envisagés, et le MEFPT soutenu en ce sens
- L'UE pourrait envisager de soutenir les initiatives du type RIFAR ou 'RH Excellence en Afrique' – lesquelles visent à constituer un annuaire des centres de formation de qualité en coordination avec le secteur privé – afin de mettre ces bases de données à disposition des migrants de retour.
- Les structures partenaires de l'OIM ont souligné le besoin d'aide à l'insertion professionnelle et à l'accompagnement post-formation (mise en réseau, recommandations auprès d'entreprise, appui à la gestion administrative, etc.) : l'UE pourrait soutenir la mise en place de cellules d'appui à l'insertion professionnelle, voire d'incubateurs au sein des centres de formation afin d'assurer l'insertion et le suivi des jeunes formés.
- A moyen terme, le renforcement de la formation duale semble être une voie prometteuse, assurant une autonomie financière rapide aux migrants de retour.
- Les modalités d'intervention dans les contextes dégradés, par exemple dans la région Sahel, devront être adaptées et le recours à des structures plus flexibles comme le FAFPA, ou à des partenaires comme le font ADA et Expertise France, pourrait être envisagé.
- La coordination avec les autres PTF appuyant activement la formation professionnelle pourrait être renforcée à travers le CSD pertinent afin de faciliter la mise en place de mécanismes de référencement entre PTF intervenant dans le secteur, dont nombre sont européens.

4.2. ENTREPRENEURIAT, AUTO-EMPLOI ET SERVICES FINANCIERS

4.2.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Les perspectives d'emplois salariés dans l'économie formelle étant limitées au Burkina Faso, l'auto-emploi et l'entrepreneuriat constituent les principaux débouchés pour les jeunes et les migrants de retour¹. Par conséquent, de nombreux PTF participent à la stratégie d'essor de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi à travers le développement de formations à la gestion entrepreneuriale, y compris en complément de la formation technique à un métier. Cette approche permet de préparer les bénéficiaires à la recherche d'emplois salariés – lesquels restent rares – ou, alternativement, à l'auto-emploi ou l'entrepreneuriat. Ce modèle a été privilégié dans le cadre de l'IC UE-OIM à travers le montage de projets individuels, collectifs ou communautaires. L'accompagnement consistait le plus souvent en un appui au montage de projets, accompagné d'une formation technique et la mise à disposition d'un kit de lancement (lequel a pris la forme d'un soutien financier depuis la pandémie de Covid-19).

Si de très nombreux PTF interviennent en faveur de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi, leurs stratégies d'intervention et leurs objectifs programmatiques diffèrent, rendant les perspectives de coordination très complexes. L'appui à l'entrepreneuriat est utilisé comme moyen d'intervention dans le cadre de trois approches principales : humanitaire et résilience face aux chocs (y compris climatiques) ; cohésion sociale et maintien de la paix, notamment en environnement sécuritaire dégradé ; développement économique de chaînes de valeur. La coordination est encore complexifiée par la diversité des secteurs économiques ciblés, ceci expliquant qu'il n'existe pas de CSD unique relatif à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi.

Du point de vue institutionnel, le manque de coordination et de leadership par les structures publiques dédiées limite la lisibilité et la cohérence des interventions, si bien que les résultats cumulés demeurent limités. Bien qu'il existe une Direction Générale de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Autonomisation des Jeunes (DGPEAJ) au sein du MSJE, chargée de mettre en œuvre la SNPEJ et de développer la coopération entre acteurs, un nombre croissant de ministères se positionnent de manière concurrente pour soutenir l'entrepreneuriat dans leurs secteurs d'intervention (par exemple Agriculture, Environnement, Genre et Famille). La SNPEJ dispose cependant d'un plan d'action opérationnel en cours de mise en œuvre² et des avancées ont déjà été enregistrées, notamment la production de référentiels de formation sur l'entrepreneuriat avec ENABEL ou la mise en place d'un répertoire des jeunes ayant bénéficié d'une formation de la part du MSJE. Pour autant, d'après un sondage réalisé avec l'appui d'Expertise France et de l'AFD en 2020, en dépit de la multiplicité des acteurs impliqués dans ce secteur, peu des jeunes étaient sensibilisés à la culture entrepreneuriale (5,2%) et moins encore avaient bénéficié d'une formation à l'entrepreneuriat (2,5%).

Outre le manque de compétences, les difficultés d'accès au financement demeurent l'une des principales limites à l'insertion professionnelle des jeunes, et des migrants de retour en particulier. L'inclusion financière était l'une des priorités du premier PNDES, que le PNDES II a repris à son compte. Cependant, les services financiers demeurent sous-développés et chers au Burkina Faso, le taux de bancarisation est faible et les banques se montrent très frileuses au moment d'accorder des prêts. Le plus souvent, les banques ne proposent pas de modalités de prêts adaptés à l'auto-emploi et aux entrepreneurs dans le secteur informel³. L'obtention de prêts est conditionnée à la

¹ Selon le PNDES II, près de 90% des emplois hors du secteur agricole sont informels au Burkina Faso.

² Ses 4 axes stratégiques sont la promotion d'une meilleure culture entrepreneuriale chez les jeunes, la promotion de l'aptitude des jeunes à conduire une entreprise, la promotion d'une meilleure inclusion financière des jeunes et la promotion de l'écoulement des produits des jeunes.

³ Selon la Banque mondiale, les prêts des banques au secteur privé se concentrent sur les grandes entreprises opérant dans les secteurs du commerce, des services, des travaux publics d'infrastructure et des industries extractives, qui représentent cumulativement près de 80 % du total des actifs des banques. Les 50 premiers clients reçoivent 40 % du total des crédits.

production d'une documentation administrative conséquente, souvent inaccessible à la plupart des migrants de retour. Par ailleurs, la sélection des projets s'opère généralement selon des critères de solvabilité et de rentabilité qui ne correspondent pas à la situation des projets portés par les migrants de retour.

Le Burkina Faso dispose pourtant d'un cadre institutionnel et stratégique bien établi en la matière, qui peine à améliorer concrètement l'accessibilité aux services financiers. Le Secrétariat Permanent chargé de la Promotion de l'Inclusion Financière (SP-PIF) est chargé d'élaborer, suivre et coordonner la stratégie de la finance inclusive (2019-2023). Cette dernière vise à améliorer l'accès aux services financiers pour tous les burkinabè, en particulier ceux des segments de marchés exclus, les agriculteurs et les PME notamment¹. Cependant, la situation sanitaire et sécuritaire actuelle a contribué à réduire l'accessibilité aux services financiers^{xiii}.

La fourniture de services financiers est proposée à la fois par des acteurs privés et étatiques. L'offre privée est principalement constituée par les banques (15) et les institutions de microfinance (IMF) de types mutualistes (136) mais les compagnies d'assurance et les services de *mobile money* sont également en expansion. Pour certains produits financiers, les services informels sont également importants, en particulier en ce qui concerne la fourniture de crédit dans les zones rurales^{xiv}. Du côté des acteurs publics, le gouvernement a mis en place des Fonds Nationaux de Financement (FNF) dans le but de proposer des crédits ou d'autres formes d'appui financier pour des activités socio-économiques spécifiques. Ces fonds visent à promouvoir des activités génératrices de revenus et des emplois pour les catégories exclues de l'accès au financement conventionnel, par exemple les jeunes, les femmes, les travailleurs évoluant dans le secteur informel, les retraités, etc.

4.2.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

4.2.2.1. Partenariats possibles avec des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat

Les structures publiques proposent au Burkina Faso un éventail de services d'accompagnement, allant de la formation à l'entrepreneuriat, au suivi-accompagnement et à la gestion de cas :

- **La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEB)** est en mesure d'offrir la plus large gamme de services : outre les formations, elle héberge le centre de formalisation des entreprises, intervient pour faciliter l'obtention de financements et peut opérer un suivi des bénéficiaires à travers ses antennes régionales. Elle a, par ailleurs, déjà collaboré avec l'OIM dans le cadre de l'IC UE-OIM en dispensant des formations 'esprit et création d'entreprise' et en formant les OSC chargées du suivi des bénéficiaires.
- **L'ANPE** a l'avantage d'être chargée de l'intermédiation, en plus de son positionnement en faveur de l'entrepreneuriat. A condition d'un renforcement significatif de ses capacités, celle-ci pourrait être en mesure d'orienter les migrants de retour dans l'une ou l'autre voie de réintégration (salarial ou entrepreneuriat). Elle est également intervenue en faveur de migrants de retour en partenariat avec la MEB dans le cadre de l'IC-UE OIM.

¹ La stratégie a cinq axes principaux, sur lesquels repose son plan d'action : Améliorer la disponibilité et la fourniture du Crédit; Élargir l'utilisation des services financiers numériques (SFN) (surtout le mobile money); Améliorer la disponibilité du financement agricole; Améliorer la gestion des risques pour les clients fiables; Renforcer les politiques, la réglementation et la supervision, les infrastructures et la protection et l'éducation financière des consommateurs, améliorer l'appui aux groupes informels.

- **Les Directions régionales du MSJE** peuvent dispenser des formations à l'entrepreneuriat gratuites dans toutes les régions. Elles disposent également d'un accès facilité aux directions régionales sectorielles, comme celles de l'agriculture et de l'élevage, lesquelles pourraient effectuer un accompagnement technique de l'activité des bénéficiaires (plutôt que des formations, comme dans le cadre de l'IC UE-OIM).
- **L'AFP-PME** offre elle aussi une gamme variée de services financiers (différents crédits à taux préférentiels) et non-financiers (appui-conseil, formation et incubation), qui s'adresse à des entreprises déjà développées et formalisées. Elle a néanmoins déjà proposé des services innovants tels que la Caravane 'Entreprendre à Zéro Franc', laquelle pourrait être répliquée dans les zones de retour.
- **La CCI-BF** a déjà collaboré avec des PTF dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat. Elle aurait donc la capacité d'assurer le suivi de migrants de retour, en parallèle des formations métiers qu'elle dispense. Les autres Chambres consulaires (agriculture et artisanat) pourraient également participer à l'accompagnement technique/métier, à l'image des Directions régionales sectorielles.

Tableau 4 : Structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
MEB (FP#17)	Banque Mondiale, AICS, BAD, OIT	Accompagnement personnalisé à l'entrepreneuriat	Territoire national
AFP-PME (FP#18)	BAD, coopération italienne, GIZ, ADA, BCAO, OIF	Accompagnement personnalisé à l'entrepreneuriat et à l'émergence de PME	Territoire national
ANPE (FP#19)	UE, ENABEL, ONG, secteur privé, Banque Mondiale, LuxDev	Accompagnement personnalisé à l'entrepreneuriat	Territoire national
Faïtière des SAEI (FP#20)	Variable en fonction des SAEI : acteurs du développement, privés, ONG	Variable en fonction des SAEI : globalement, accompagnement personnalisé à l'entrepreneuriat et à l'émergence de PME	Territoire national

La politique du gouvernement et l'intervention des PTF dans le secteur de l'entrepreneuriat / auto-emploi ont contribué à renforcer les capacités locales, notamment celles des incubateurs privés. Bien que celui-ci ne soit pas encore pleinement performant, un écosystème local a commencé à se structurer à travers la 'Fédération Burkinabè des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant (SAEI)'. Cette structure faïtière comprend 20 acteurs intervenant dans divers secteurs et a pour objectif de faire connaître ces structures, les mettre en réseau et partager leurs bonnes pratiques. L'AFP-PME en fait notamment partie.

Ces incubateurs ont des profils, compétences, capacités et offres de service très divers mais peuvent accompagner des migrants de retour en petites cohortes (quelques dizaines maximum) dans l'entrepreneuriat ou l'auto-emploi. Leur méthode se base souvent au moins sur deux éléments clés : la formation à l'entrepreneuriat et le suivi-accompagnement, mais chacun dispose de spécialités

et d'expertises thématiques qui font leurs valeurs ajoutées. Certains incubateurs disposent de moyens plus importants que les autres (locaux, ressources humaines, réseaux d'experts et matériels à disposition) et offrent des services supplémentaires :

- **La Fabrique** est, par exemple, un incubateur dédié à l'accompagnement et à la co-construction d'entreprises sociales répondant à des défis sociaux et/ou environnementaux.
- **WakatLab** est spécialisé dans les technologies de l'information et de la communication et dispose d'un Fablab pour participer au développement d'entreprises numériques et technologiques.
- **BeoogoLAB** vise à utiliser les outils numériques dans le but de faire émerger des entreprises innovantes dans divers secteurs (agriculture, alimentation, santé, éducation, etc.).
- **Mahna** intervient à la fois en faveur de l'appui à l'entrepreneuriat et de l'employabilité grâce à son réseau d'experts, ses formations professionnalisantes et ses programmes révélateurs de talents et de placements en entreprise.
- **Sira Labs** est un incubateur et accélérateur offrant divers programmes allant de la structuration d'idées à l'accélération de croissance des entreprises. Il offre divers programmes de formation et de renforcement de capacités en gestion d'entreprise et élaboration de stratégies.
- **Le technopole 2IE** a pour objectif de soutenir l'entrepreneuriat socialement responsable et la croissance verte grâce à son expertise thématique sur les éco-matériaux, l'habitat durable, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau dans le domaine agricole.

Ces structures interviennent à différentes étapes des cycles de projets et pourraient donc être sollicitées tout au long des parcours de réintégration. Les incubateurs sont plus adaptés pour offrir une assistance à l'arrivée, alors que les programmes d'accélération pourraient quant à eux être mobilisés dans un second temps, une fois l'activité du bénéficiaire mise en place sur une trajectoire durable.

Les principales faiblesses de ces incubateurs concernent leur faible autonomie financière et leur concentration à Ouagadougou, au détriment d'autres zones de retour. Dans l'ensemble, ces structures sont encore loin d'être autonomes financièrement, reposent souvent sur quelques personnes clés et ont besoin d'être accompagnées afin de pouvoir correctement soutenir leurs bénéficiaires. La plupart proposent des services d'accompagnement payants hors projets financés par les PTF, mais la durabilité de leurs activités demeure très dépendante de ceux-ci, à la fois en termes de financement et de gestion de projet.

Focus Box 3 : Enjeux liés à la coordination des acteurs dans le secteur de l'entrepreneuriat

Une meilleure coordination entre les multiples projets de renforcement de l'écosystème entrepreneurial au Burkina Faso favoriserait une utilisation optimale des ressources ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie cohérente par les différents acteurs.

- De nombreux partenaires renforcent les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat, mais il n'existe pas, à l'heure actuelle, de coordination formalisée dans la mise en œuvre de leurs projets.
- Il existe également plusieurs projets régionaux ou multi-pays portés par l'AFD (Bond'innov-Afric'innov, Afidba), ENABEL (WeHubit), la GIZ (Orange digital centers), ou encore par des acteurs locaux (Afrilabs), qui visent à soutenir l'écosystème entrepreneurial. Toutes ces programmations prévoient des activités au Burkina Faso et partagent les mêmes objectifs, si bien que des synergies positives pourraient être recherchées.

4.2.2.2. Partenariats en vue de favoriser l'accès aux financements

Plusieurs structures disposent d'une expérience de collaboration avec des partenaires internationaux pour faciliter l'accès au financement des jeunes entrepreneurs (Tableau 5). Mobiliser ces structures à grande échelle pourrait, à terme, permettre de renforcer les microentreprises de migrants de retour.

Parmi les acteurs privés mobilisables, il semblerait pertinent de privilégier la collaboration avec les IMF – qui ont un public cible proche du profil de la plupart des migrants de retour – ainsi que les services financiers numériques, en phase d'expansion. Les services des banques privées semblent en effet inaccessibles à la fois géographiquement, financièrement et administrativement pour la plupart des migrants de retour au Burkina Faso.

- Le milieu des IMF est très concentré au Burkina Faso, avec une IMF essentielle — **le Réseau des caisses populaires du Burkina, ou RCPB** — comptant plus de 73% des clients et représentant 70% des dépôts^{xv}. Cette dernière a ainsi collaboré avec divers PTF et dispose d'une couverture géographique très importante dans le pays. D'autres IMF, telles que GRAINE SARL ou ACEP, qui ont collaboré avec des PTF respectivement dans le Centre-Est en milieu rural et dans les zones urbaines ou péri-urbaines, pourraient être associées au dispositif futur d'aide à la réintégration. Il convient toutefois de privilégier les IMF déjà établies et fonctionnelles, contrairement à la majorité des petites et moyennes IMF, lesquelles souffrent de difficultés de gestion, certaines affichant même des fonds propres et/ou une rentabilité négative^{xvi}.
- Outre la microfinance, **les services financiers numérique et le *mobile money*** sont en pleine expansion au Burkina Faso¹. Les exigences moins strictes relatives aux pièces à fournir, ainsi que leur simplicité d'utilisation, ont contribué à en faire une solution de plus en plus privilégiée. L'utilisation de ces services est largement motivée par les paiements numériques ; la demande relative aux autres services proposés, comme l'épargne et le crédit, reste limitée. Les acteurs clés de ce secteur sont Orange Money ainsi que trois initiatives similaires (Moov Money, Coris Money, YUP-Burkina). Il existe également une quinzaine de sociétés de finance technologique (FINTECH) rassemblée au sein de la Fédération burkinabè des FINTECH.

Parmi les neuf Fonds Nationaux de Financements (FNF), certains disposent également d'une expertise dans l'assistance à l'intégration socio-professionnelle des jeunes, aux profils proches de ceux des migrants de retour. Chaque fonds dispose de cibles spécifiques mais ils partagent tous l'objectif de faciliter la fourniture de crédits, notamment grâce à des procédures simplifiées et des taux préférentiels. Différents acteurs soutiennent les FNF, dont la BAD et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), sans pour autant qu'une approche globale soit définie et mise en œuvre. Les fonds les plus adaptés aux migrants de retour sont ceux qui dépendent du MSJE et ciblent les jeunes :

- Le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) est celui qui propose les montants de crédit les plus importants pour des projets de taille intermédiaire.
- Le Fonds d'appui au secteur informel (FASI) cible quant à lui exclusivement le secteur informel en octroyant de petits montants (micro-crédit) en échanges de garanties adaptées.
- Le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) est le seul à n'exiger aucune garantie en contrepartie de l'octroi de micro-crédits.

Ces fonds interviennent dans les mêmes secteurs économiques et sont présents sur l'ensemble du territoire à travers un guichet unique commun. Ils ont néanmoins une capacité totale d'investissement

¹ Selon la Banque mondiale (rapport Global Findex), le pourcentage d'adultes possédant un compte bancaire dans une institution financière ou auprès d'un fournisseur d'argent mobile a augmenté à 43,2 % en 2017, contre 14,4 % en 2014. Cette évolution est due à une forte augmentation des comptes d'argent mobile, passé de 3 % de la population adulte en 2014 à 33 % en 2017.

limitée et inférieure à celle du Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social (FBDES) et de l'AFP-PME¹, lesquels proposent des montants de crédit plus importants à un nombre restreint d'entreprises innovantes et prometteuses. Le Fonds de Développement de l'élevage (FODEL) pourrait aussi être mobilisé compte tenu de l'intérêt des migrants de retour pour ce secteur.

Il existe toutefois de nombreuses limites à l'efficacité des FNF :

- Le suivi/accompagnement des bénéficiaires et la transparence sur les résultats sont encore insuffisants, si bien que de nombreux cas de fraudes ont été détectés².
- L'accessibilité de ces fonds aux migrants de retour est également limitée, à la fois pour des raisons géographiques³, financières, et de compétences nécessaires à la constitution du dossier.
- Enfin et en l'absence d'appui de la part de PTF en ce sens, la durabilité de ces fonds n'est pas assurée car ils ne sont pas entièrement auto-financés et dépendent en partie de ressources extérieures. Leurs taux de non-recouvrement et coûts de fonctionnement sont encore relativement élevés^{xvii}.

Enfin, l'ONG TRIAS propose un appui plus complet à l'accès au financement comprenant éducation financière, accompagnement, y compris à l'acquisition d'équipement, et connexion au marché pour les entrepreneurs. TRIAS adopte une approche holistique et vise à renforcer la confiance entre jeunes et agences de crédit. Des formations sont dispensées à la fois aux entrepreneurs (éducation financière) et aux agences de crédit, notamment, pour ces dernières, sur les chaînes de valeur agricoles et la gestion des risques. Ce processus vise à conduire à la conclusion de conventions de partenariats entre IMF et entrepreneurs, à l'image de la RCPB dans le Centre-Est (voir FP#26). Afin de faciliter l'accès au financement, TRIAS appuie également la mise en place de sociétés de cautionnement mutuel⁴ et de groupes villageois d'épargne et de crédit.

Tableau 5 : Structures d'aide à l'accès au financement avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
RCPB (FP#21)	UNCDF, OIT, ONG, coopération canadienne	Services bancaires et financiers	Territoire national
FAIJ (FP#22)	UE, Banque mondiale, Koweït, BADEA	Financement de micro-crédits	Territoire national
FAPE (FP#23)	BAD, BADEA	Financement de projets de niveau intermédiaire	Territoire national
FASI (FP#24)	BADEA	Financement de micro-crédits	Territoire national

¹ En 2020, le FBDES finançait plus d'un tiers du montant total de crédit accordé par les neuf FNF avec 13 763 millions FCFA, et l'AFP-PME accordait un montant total de crédit légèrement supérieur à celui du FAPE (2 963 millions FCFA).

² Des bénéficiaires ont par exemple obtenu des financements de plusieurs fonds, ce qui est prohibé.

³ Une grande partie des fonds accordés se concentre dans quelques régions, surtout celles de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

⁴ Cela consiste en un fonds de cautionnement mutuel auto-géré et développé un partenariat durable avec une banque ou institution de microfinance permettant d'avoir un triple effet : effet moral (honnêteté, respect engagement) ; effet technique (capacités et compétences techniques du membre) ; effet financier (fonds de garantie servant de caution financière).

<p>FBDES (FP#25)</p>	<p>BAD, Banque mondiale, multiples ministères</p>	<p>Services financiers : prises de participations à titre d'actionnaire ou en portage ; souscription d'obligations ; cautions ; crédits</p>	<p>Territoire national</p>
<p>TRIAS (FP#26)</p>	<p>Ministère des affaires étrangères belge (DGD), ENABEL, Comité français de solidarité international et AGRA</p>	<p>Soutien à l'entrepreneuriat et à l'accès au financement</p>	<p>Centre, Centre-Est, Centre Nord et Ouest</p>

4.2.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT DANS LES SECTEURS DE L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

Au Burkina Faso comme dans la sous-région, il existe de nombreux projets internationaux ne ciblant pas directement les migrants de retour mais visant à faire émerger des entrepreneurs¹.

L'un des projets les plus importants est le projet *Youth Connect* financé par USAID à hauteur de 35 millions USD, répartis entre le Niger et le Burkina Faso, et mis en œuvre par Mercy Corps jusqu'en 2025. Celui-ci n'est cependant pas mis en œuvre dans la principale zone de retour des migrants au Burkina Faso, le Centre-Est. Aussi, les projets de l'OIM, d'ENABEL et de l'AFD apparaissent-ils comme des partenaires plus pertinents, au moins à court terme, afin de mettre en place des mécanismes de référencement (tableau 6) :

- ENABEL est un acteur particulièrement intéressant car il met en œuvre une approche territoriale intégrée dans le Centre-Est visant à la fois à renforcer l'entrepreneuriat, les chaînes de valeur locales, les relations commerciales entre entreprises et producteurs, l'offre de services financiers et l'environnement des affaires.
- L'AFD soutient quant à elle une approche spécifique à travers le concept 'Initiative' déjà éprouvé en France. Avec l'appui de divers partenaires (coopération décentralisée française et Entrepreneurs du monde), un réseau de quatre associations s'est constitué – y compris à Tenkodogo dans le Centre-Est – lequel est en mesure de proposer différents services d'aide à l'insertion (prêt d'honneur à taux zéro, accompagnement personnalisé dans la durée, etc.).

La plupart de ces projets sont sur le point de se terminer et de nombreux partenaires sont en phase de développement de leur prochain cycle de financement, ce qui représente une fenêtre d'opportunité pour coordonner les futures programmations.

Parmi les différents types d'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat agricole est le plus soutenu par les partenaires internationaux. Un nombre significatif d'acteurs mettent en œuvre des projets visant à développer les chaînes de valeur en milieu rural et interviennent, pour ce faire, à différents niveaux (production, transformation, commercialisation). Mobiliser ces acteurs permettrait de diversifier les appuis à l'entrepreneuriat en dehors de la capitale, et de bénéficier de leur expertise technique. Les

¹ Les programmes comprenant une composante significative d'appui à la formation professionnelle et technique sont mentionnés ci-dessus (Tableau 3).

projets soutenant l'entrepreneuriat agricole sont nombreux et divers (Tableau 6) et la FAO constitue un acteur clé puisqu'elle met en œuvre une dizaine de projets en ce domaine¹. Cependant la plupart d'entre eux n'interviennent pas encore dans le Centre-Est.

- C'est notamment le cas des coopérations autrichienne, suisse, d'Expertise France et, dans une moindre mesure de l'AFD. La FIDA avait dans le passé développé les Centres de Ressources en Entrepreneuriat Rural (CREER)². Les CREER sont des entreprises de services de proximité, qui appuient les micro-entreprises rurales en matière de structuration, d'accès au financement, de formations techniques, et d'accès à l'information (notamment sur les marchés et les technologies). Ils pourraient être mobilisés dans le cadre d'un écosystème plus large de soutien aux migrants de retour entrepreneurs agricoles et leur réplication, à l'avenir, dans les zones de retour, notamment le Centre-Est, pourrait être discuté et/ou encouragé.
- Certains projets de la Banque mondiale, d'ENABEL (avec AECID & LuxDev), de la Banque Islamique de Développement et de la SNV visent exclusivement à soutenir le pastoralisme et les entrepreneurs de l'élevage, un secteur particulièrement investi par les migrants de retour. D'autres projets des coopérations suisse, autrichienne et danoise soutiennent ce secteur parmi d'autres.

Dans le secteur de l'entrepreneuriat agricole, l'acteur gouvernemental de référence est le MARAH et la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale. Celle-ci comprend notamment une direction du développement de l'entrepreneuriat agricole, chargée de mettre en œuvre de nombreux projets, dont certains financés par le gouvernement lui-même dans le domaine.

Les migrants de retour pourraient également être référés vers des projets visant à soutenir l'entrepreneuriat rural dans une optique de résilience ou de cohésion sociale / maintien de la paix (Tableau 6). Les projets *RISE II* (USAID), 'Urgence de Développement territorial et de résilience' (Banque mondiale) ou encore *Beog puto* (SIDA) proposent un l'appui à l'entrepreneuriat dans un objectif de soutien à la résilience. Dans la même veine, le projet de 'Renforcement de la cohésion sociale et de la stabilisation' (Expertise France) soutient également l'entrepreneuriat local avec pour objectif le renforcement de la cohésion sociale.

Enfin, certains projets présentent des approches pilotes innovantes susceptibles d'être répliquées et mises à l'échelle pour réintégrer un grand nombre de migrants de retour :

- Dans les zones minières qui attirent actuellement de nombreux jeunes, certains projets soutiennent la formalisation d'activités d'exploitation aurifère dans le but d'en faire des options d'insertion légale et responsable pour les jeunes. Les acteurs clés dans ce domaine sont *Alliance for Responsible Mining*³ et *Artisanal Gold Consult*. Le gouvernement du Canada finance également des projets liés au renforcement de la gouvernance des industries extractives⁴.
- L'OIM a quant à elle récemment mobilisé la diaspora pour développer l'entrepreneuriat sur financements belges et italiens. Cette approche apparaît prometteuse car la diaspora dispose de ressources financières et de compétences qui pourraient profiter aux migrants de retour dans le cadre de formations, mentorats ou projets communautaires.

¹ Altai Consulting n'a cependant pas pu obtenir de plus amples précisions sur le contenu des projets et leur avancée.

² 51 CREER ont été mis en place dans le cadre d'un projet financé par le FIDA (2012-2016) dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre Est, du Centre Nord, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Nord. Le Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA), qui prend la suite de ce projet, prévoit de renforcer des CREER et d'en créer de nouveau.

³ *Alliance for Responsible Mining* met par exemple en œuvre le projet 'Appui à la création d'une activité minière artisanale et à petite échelle (MAPE) responsable et légale au Burkina Faso'.

⁴ 'Gouvernance et développement économique durable dans les régions extractives de l'Afrique de l'Ouest' et 'Fondations pour la paix dans le secteur de l'extraction artisanale de l'or au Burkina Faso'.

Tableau 6 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de l'entrepreneuriat avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projet	Zones géographiques	Statut des projets
OIM	Jeunesse Emploi et Migration Phase 2	Centre-Est, Centre-Sud et du Plateau Central	En cours 2021-2024
PNUD	COLIBRIS	Territoire national	En cours 2021-2022
ENABEL (FA#9)	Appui au développement d'un entrepreneuriat inclusif et durable dans la région du Centre-Est	Centre-Est	En cours 2019-2023
AFD (FA#2)	Développer l'entrepreneuriat avec le concept Initiative	Centre-Est, Centre, Hauts-Bassins, Plateau Central	En cours Depuis 2017
Entrepreneuriat agricole			
AFD (FA#2)	SECURAGRI	Boucle du Mouhoun, Est	En cours 2022-2027
	Organisations professionnelles agricoles, levier de développement des économies rurales - transfert 2&3	Territoire national	En cours 2018-2024
	Solution d'irrigation solaire améliorée	Centre-Est	En cours 2018-2022
	Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest plus (PIGO plus)	Est, Hauts Bassins, Sud-Ouest, Cascades, Centre Ouest	En cours 2021-2026
Expertise France (FA#3)	Renforcement de la cohésion sociale et de la stabilisation	Centre Nord	En cours 2020-2022
	Programme d'appui au développement d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes	Nord et Sahel	En cours 2022-2023
Banque mondiale (FA#6)	Projet d'Urgence de Développement territorial et de résilience	Boucles du Mouhoun, Est, Centre-est	En cours 2021-2025
	Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRéCA)	Cascades, Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins et Nord	En cours 2019-2025
	Projet d'appui au secteur de l'élevage au Burkina Faso	Territoire national	Bientôt clôturé 2018-2022
	Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel, phase 2	Toutes les zones frontalières	En cours 2022-2027
ENABEL (avec AECID & LuxDev)	Projet de recherche et innovation pour des systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)	Territoire national	En cours 2022-2025

Banque Islamique de Développement	Projet de développement durable des exploitations pastorale au Sahel	Cascades, Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun, Nord, Sahel, Est	En cours 2018-2023
BAD (FA#7)	Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS)	Boucles du Mouhoun, Centre, Plateau central, Centre-Sud, Centre-Ouest, Sahel	En cours 2014-2023
GIZ (FA#5)	Programme Développement de l'Agriculture (PDA)	Est, Sud-Ouest, Hauts-Bassins, Cascades et Centre-Est	En cours 2019-2022
	<i>Soil Protection and Rehabilitation of Degraded Soil for Food Security (ProSoil)</i>	Inconnu	En cours 2014-2025
	<i>Market-Oriented Value Chains for Jobs & Growth in the ECOWAS Region (MOVE)</i>	Inconnu	En cours 2022-2024
SIDA	<i>Beog-Puuto "Farms of the future"</i> Burkina Faso	Est, du Centre-Nord, du Nord et du Plateau-Central	En cours 2018-2023
AICS	<i>Feeding the city.</i>	Centre	En cours 2022-2025
	Projet d'Appui au Développement Durable de l'Apiculture au Burkina Faso - Phase 2	Est, Centre-Est, Centre-Sud, Centre-Ouest, Boucle du Mouhoun, Sud- Ouest, Cascades	En cours 2018- ?
SNV (FA#10)	<i>Africa Biodigesteur Component Sahel</i>	Territoire national	En cours 2022-2025
	<i>Carbon Initiative for Development (Ci-Dev)</i>	Territoire national	En cours 2017-2025
	Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Économique du Sahel	Boucle du Mouhoun, Centre-Ouest, Est, Nord	En cours 2021-2030
	Programme 2SCALE	Territoire national	En cours 2019-2023
	Weoog Paani : Projet de Gouvernance Locale des Ressources Forestières	Centre-Est, Nord, Est, Centre-Sud	En cours 2019-2024
	Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et stabilité sociale au Sahel	3 espaces frontaliers (Kéné Dougou, Liptako Gourma et WAPO)	En cours 2019-2023
	Résilience communautaire dans le secteur agro-sylvo-pastorale (RESCOM)	Nord et Boucles du Mouhoun	En cours 2021-2025
	MoDHEM	Centre-Sud, Cascades, Centre-Ouest, Sud-Ouest	En cours 2020-2024
USAID	<i>Resilience in the Sahel enhanced (RISE) II</i>	Inconnu	En cours 2018-2022

FIDA (FA#11)	Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles (PAPFA)	Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts-Bassins	En cours 2018-2024
	Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA-4R)	Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, Cascades et Hauts-Bassins	En cours 2020-2025
	Projet "Neer Tamba"	Nord, Centre-Nord et Est	En cours 2014-2022
UE	Projet de développement de la valeur ajoutée des filières agricoles	Territoire national	En cours 2018-2023
	Projet d'agriculture contractuelle et Transition écologique (PACTE)	Territoire national	En cours 2019-2024
Coopération Suisse (FA#4)	Programme d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat Agricole	Nord, Centre-Ouest, Hauts-Bassins, Centre	En cours 2019-2023
	Programme de valorisation du potentiel agro-pastoral	Est	En cours 2019-2022
	Programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL)	Nord, Centre-Nord, Sud-Ouest, Centre-Ouest, Sahel	En cours 2012-2024
Coopération Danoise	Programme de Croissance Économique dans les Secteurs Agricoles (PCESA)	Sahel, Nord, Centre Ouest, Centre Est, Est	Bientôt clôturé 2013-2023
Coopération autrichienne (ADA) (FA#8)	Programme multi-acteurs d'appui à l'entrepreneuriat agro-sylvo-pastoral des jeunes - phase 2	Boucle du Mouhoun, Centre Sud, Est, Nord	En cours 2020-2023
	Projet d'irrigation localisée et de résilience agricole	Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins, Nord, Centre Ouest	En cours 2019-2022
	Développement économique des femmes par l'innovation dans l'anacarde	Cascades et Hauts Bassins	En cours 2019-2023

Focus Box 4 : Opportunités d'actions dans le secteur de l'auto-emploi / entrepreneuriat et de l'accès au financement

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- Un soutien au renforcement de la présence des SAEI, de la MEB et de l'ANPE en régions – notamment au sein des principales zones de retour – pourrait permettre d'accroître les services d'accompagnement des entrepreneurs ruraux, stimuler l'entrepreneuriat dans ces régions, et offrir des perspectives à des migrants de retour.
- Les institutions financières et FNF proposant des services financiers aux entrepreneurs pourraient être associés en amont de la définition des parcours de réintégration afin de proposer un accompagnement combinant soutien au montage de projets et recherche de financements. Cette stratégie permettrait d'améliorer la durabilité des microentreprises et de la réintégration des migrants de retour.
- La coordination avec les autres PTF appuyant activement les incubateurs / accélérateurs d'entreprise (Banque mondiale, BAD, ENABEL, AFD, etc.), pourrait être consolidée. Les PTF

intervenant dans le cadre de la stimulation des filières porteuses, notamment dans le secteur agricole, pourraient également être mobilisés dans le but d'accueillir davantage de migrants de retour parmi leurs bénéficiaires.

Opportunités d'action en soutien au renforcement du secteur de l'entrepreneuriat

- L'UE pourrait envisager de jouer un rôle plus central dans la coordination entre les multiples projets de renforcement de l'écosystème entrepreneurial, ce qui favoriserait une utilisation plus optimale des ressources ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie plus cohérente entre les différents partenaires.
- Du point de vue de l'accès aux financements – volet clé du succès d'une stratégie de création d'emplois basés sur l'entrepreneuriat – l'UE pourrait considérer de soutenir plus activement l'inclusion financière et la finance numérique en partenariat avec les acteurs clés du secteur comme UNCDF qui a récemment réalisé un rapport pionnier sur l'état de l'économie numérique au Burkina Faso, et tracé des pistes d'amélioration. A cet égard, le cadre de concertation sur la finance digitale récemment lancé pourrait être soutenu.
- L'UE pourrait également soutenir plus activement la mise en œuvre de la TEPS et de ses diverses stratégies sectorielles pour renforcer l'architecture institutionnelle et le suivi du soutien à l'entrepreneuriat, ainsi que l'harmonisation des méthodes et outils employés.
- L'UE pourrait envisager de soutenir les structures étatiques à même de coordonner les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat, à savoir : la Direction Générale de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Autonomisation des Jeunes (DGPEAJ)¹ du MSJE, et la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale du MARAH en ce qui concerne l'entrepreneuriat agricole.

¹ La DGPEAJ a un rôle central à jouer. Les référentiels de formation à l'entrepreneuriat utilisés aujourd'hui dans le pays ne sont pas harmonisés sur le standard de la DGPEAJ, y compris au sein des acteurs publics, et il n'existe pas de données centralisées sur les fournisseurs et bénéficiaires de ces formations.

4.3. SECTEUR PRIVÉ

4.3.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

L'économie burkinabè demeure peu diversifiée et le secteur privé formel très restreint, ce qui rend la (ré)insertion des jeunes et des migrants de retour difficile. Outre l'expansion spectaculaire de l'industrie minière depuis 2008, la composition sectorielle de l'économie burkinabè est restée pratiquement inchangée. La croissance récente s'est appuyée sur des secteurs favorisant la réduction de la pauvreté tels que l'agriculture, l'exploitation minière (artisanale) et la construction. L'agriculture représente environ 60 % des emplois et un peu plus du tiers du PIB. La base économique du Burkina Faso est ainsi très réduite, ce qui entrave sa transformation structurelle et la création d'emplois. Le pays fait pourtant face à une forte croissance démographique, estimée à environ 3% au cours des dix dernières années. La part de l'emploi informel et l'inactivité des jeunes ont ainsi tendance à augmenter. En 2018, le taux de jeunes sans emploi et hors du système éducatif était de 41% au Burkina Faso^{xviii}. Parmi ceux qui ont un emploi, celui-ci est souvent de faible qualité (faible niveau de rémunération et ne correspondant à pas à la notion d'emploi décent au sens de l'OIT)^{xix}.

Par ailleurs, le manque d'éducation de base et l'inadéquation des compétences des candidats avec les attentes des employeurs représentent des obstacles supplémentaires à l'emploi salarié^{xx}. Avec un taux d'alphabétisation d'environ 40% selon le PNDES II¹, les adultes burkinabè restent parmi les moins alphabétisés de la région^{xxi}. A l'heure actuelle, presque trois sortants sur quatre du système éducatif sont sans 'aucune éducation formelle', c'est-à-dire qu'ils n'ont pas achevé l'école primaire^{xxii}. La fermeture de plus de 2 000 écoles suite au conflit dans les régions du Nord, de l'Est et du Sahel menace d'aggraver cette situation. Par ailleurs, la faible proportion de diplômés continue de faire face à des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, les entreprises soulignant l'inadéquation des formations avec les compétences attendues. En conséquence, de nombreux postes demeurent inoccupés et les entreprises préfèrent souvent recruter des salariés étrangers. Cette situation affecte la capacité des entreprises à se formaliser, à accéder aux financements et, *in fine*, à se développer.

En matière de gouvernance du secteur privé, diverses initiatives du gouvernement ont permis de créer des espaces de dialogue mais la coordination entre PTF reste faible. A l'échelon ministériel, le ministère du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises représente l'organe gouvernemental de référence. Outre les CSD sectoriels, le gouvernement a créé un cadre d'orientation pour le dialogue État/secteur privé (CODESP), dont le fonctionnement a été ralenti en raison du contexte politique.

4.3.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION A COURT TERME DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LE SALARIAT

Peu de partenaires potentiels en mesure de jouer un rôle actif dans la réintégration des migrants de retour ont été identifiés dans le cadre de cette étude, mis à part les cabinets de recrutement, lesquels pourraient être mobilisés pour le placement direct ou la mise en stage. Ceux qui sont mentionnés dans le tableau 7 ci-dessous ont été identifiés comme les plus importants au Burkina Faso, et en mesure d'assister des migrants de retour dans leurs recherches de stage ou d'emploi.

Ces cabinets de recrutement peuvent en effet proposer une gamme relativement variée de services aux migrants de retour et aux partenaires qui les accompagnent. Ces services peuvent comprendre l'identification des postes à pourvoir, la présélection des candidats, la mise en relation avec les entreprises, voire des formations de très courte durée au bénéfice des candidats sur les compétences requises pour les postes disponibles. L'avantage comparatif de telles structures est leur carnet d'adresses, associé à une connaissance très précise des besoins des entreprises. Elles ont

¹ A titre de comparaison, la moyenne en Afrique sub-saharienne est proche de 61% (Banque mondiale).

également un caractère indépendant et sont tout aussi actives dans le secteur formel que dans le secteur informel.

Tableau 7 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
RMO Job Center (FP#27)	ONG et entreprises privées (industrielles et locales)	Agence de placement (sélection, formations courtes)	Centre
3M Solution (FP#28)	Entreprises privées industrielles	Agence de placement (sélection, formations)	Centre
Bel Emploi (FP#29)	Entreprises privées industrielles	Agence de placement (sélection, formations courtes)	Centre
SAER emploi (FP#30)	Entreprises privées industrielles	Agence de placement	Centre

4.3.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVE

De manière générale, les acteurs rencontrés s'accordent sur la nécessité de développer une approche holistique et intégrée de développement du secteur privé, seule capable de soutenir l'intégration durable des jeunes générations sur le marché de l'emploi. Selon ces acteurs, cette approche devrait associer une réflexion et un plan d'action sur le développement des secteurs porteurs et des chaînes de valeur, de manière à promouvoir les conditions économiques nécessaires à la création d'un nombre significatif d'emplois durables en faveur des jeunes. Il n'existe cependant pas encore d'initiative de ce type. Bien que des études sur l'emploi des jeunes et les filières porteuses aient été menées par des PTF en partenariat avec l'ONEF (y compris l'OIM), celles-ci ne sont pas encore exploitées de manière intégrée et dans le cadre d'une stratégie globale.

Pour intervenir en faveur du développement de l'emploi salarié local, les PTF fournissent différents types d'appui au secteur privé. Certains projets visent à faciliter les investissements privés à grande échelle. Le soutien de la BAD et de la Banque mondiale au développement du Pôle de croissance agricole de Bagré, dans le Centre-Est, s'inscrivent dans cette stratégie. Cependant, les dispositifs mis en place pour attirer les investisseurs privés étrangers n'ont pas encore obtenu les résultats espérés¹, ^{xxiii}. D'autres projets visent à renforcer les entreprises existantes en soutenant leur compétitivité et leur connexion aux marchés régionaux et internationaux. ITC, l'UE à travers le projet PACAO, et la GIZ² œuvrent notamment sur ce volet.

Les stratégies de renforcement du secteur privé comprennent également l'appui direct aux PME, au travers d'instruments financiers et non-financiers, par exemple :

- Le Programme de Croissance Économique dans les Secteurs Agricoles (PCESA) a mis en place un Fonds d'Agro-industrie, contribué au renforcement des institutions financières et constitué un fonds de garantie spécifique.
- La BAD, très active également sur ce volet, soutient la création de la Banque Agricole du Faso ainsi que Coris Bank.

¹ Les retards des travaux d'aménagement de la zone expliquent en partie la faiblesse de réalisation des investissements.

² Voir le projet 'Market-Oriented Value Chains for Jobs & Growth in the ECOWAS Region (MOVE)'.

- Le Groupe Banque mondiale est quant à lui actif à travers le 'Projet d'appui à l'inclusion financière et à l'accès au financement des PME', ainsi qu'à travers les activités spécifiques de la Société financière internationale – SFI (RFF ACEP et BABF AGRI AS).
- Au niveau local, Sinergi Burkina est un acteur clé, partenaire du projet 'Accélération au Sahel' (Investisseurs et Partenaires, USAID) à travers le projet *West Africa Trade and Investment Hub*.
- Les autres partenaires clés sont UNCDF¹, ainsi que les Coopérations suisse, française, italienne, belge, allemande et autrichienne qui interviennent toutes à travers des programmes d'appui direct à l'accès au financement. Ces facilités d'accès au crédit sont parfois logées au sein d'ONG ou de structures locales telles que l'AFP-PME.

Les partenaires fournissent également souvent, en parallèle de l'appui aux services financiers, un accompagnement rapproché aux TPE/PME. Cet accompagnement peut être apporté par des ONG spécialisées, des incubateurs/accélérateurs, ou des acteurs publics comme l'AFP-PME ou la MEB. De manière plus spécifique, l'AFD a déployé le dispositif HUB-IIT consistant en un appui technologique aux PME actives dans la transformation agro-alimentaire². La GIZ et ENABEL appliquent quant à elles la méthode d'accompagnement '*SME Loop*' développée par la GIZ, laquelle alterne formation et coaching individualisé en partenariat des professionnels locaux.

Focus Box 5 : Opportunités d'actions dans le cadre de la réintégration par le salariat

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- Les partenariats avec les cabinets de recrutement pourraient être développés et diversifiés, afin d'accroître la mise en relation des migrants de retour avec les entreprises évoluant dans les secteurs formel et informel.
- Ces structures pourraient également être amenées à jouer un rôle plus important au cours de phases de conseil et d'orientation des migrants de retour.
- L'amélioration de l'accessibilité des outils mis à disposition des PME par les PTF pourrait également être soutenue à travers la création d'une plateforme *ad hoc* laquelle pourrait être ancrée au sein d'une structure locale. La multiplicité des projets et services disponibles en faveur des PME les rend actuellement peu lisibles et difficiles d'accès.

Opportunités d'actions en soutien au renforcement du secteur privé

- Les acteurs rencontrés s'accordent sur la nécessité de développer une approche holistique et intégrée du développement du secteur privé, seule capable de soutenir l'intégration durable des jeunes générations sur le marché de l'emploi. Pour ce faire, l'UE pourrait participer à la revitalisation du cadre d'orientation pour le Dialogue Etat/secteur privé et soutenir des initiatives prioritaires dans les zones de retour.
- Par ailleurs, les potentialités offertes par le développement des politiques de contenu local dans les zones minières mériteraient d'être davantage explorées, ces zones étant parmi les plus sensibles à la migration.

¹ Notamment par la mise en œuvre de son programme d' « Appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso à travers des innovations financières et digitales ».

² Au Burkina Faso, le Hub-IIT est hébergé par APROSSA (Afrique verte Burkina) qui bénéficie d'une expérience dans l'accompagnement de groupements de formatrices.

4.4. SOCIÉTÉ CIVILE ET MIGRANTS VULNÉRABLES

4.4.1. ÉTAT DES LIEUX DE L'ASSISTANCE APPOURTEE AUX MIGRANTS DE RETOUR VULNÉRABLES

Les migrants de retour présentent souvent des profils de vulnérabilité nécessitant un processus de réintégration associé à une prise en charge psycho-sociale spécifique. L'OIM s'applique notamment à accorder une protection particulière aux mineurs, femmes enceintes ou seules avec enfant(s), aux victimes de traite ou de violences basées sur le genre. L'équipe dédiée à la protection au sein de l'OIM au Burkina Faso manque cependant de moyens financiers et humains, à la fois pour identifier les profils nécessitant une prise en charge particulière, mais aussi pour fournir à ces personnes une assistance suffisante, à la fois en termes de qualité et de durée.

Les partenariats conclus par l'OIM afin de déléguer la prise en charge des migrants de retour les plus vulnérables dans le cadre de l'IC UE-OIM pourraient être renouvelés. L'OIM Burkina Faso a adopté une approche singulière au niveau régional en s'associant à la Croix-Rouge, laquelle intervenait dans le cadre du projet AMiRA pour fournir une assistance psycho-sociale aux migrants de retour. La Croix-Rouge a constitué le principal partenaire de l'OIM dans le cadre de l'accompagnement psycho-social des migrants de retour, en lui permettant de couvrir les principales régions du pays. Pour les cas psychiatriques et médicaux les plus sérieux, des référencement sont toujours possibles, bien que rares, vers des hôpitaux et cliniques locales.

Un Mécanisme National de Référencement (MNR) avait également été mis en place par l'OIM, mais exclusivement pour assister les migrants en transit et non les migrants de retour. Le MNR avait pour objectif de transférer la responsabilité du processus de prise en charge au gouvernement burkinabè, et en particulier au ministère de l'Action sociale. Il était en effet prévu que ce ministère et ses structures déconcentrées joue un rôle d'orientation des migrants vulnérables et de coordination de l'assistance dans les différentes zones d'intervention (hébergement, assistance alimentaire, assistance médicale, appui psychosocial, assurance juridique, assistance aux mineurs). Cependant, le fonctionnement du MNR est à l'arrêt depuis le coup d'État de janvier 2022.

4.4.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR VULNÉRABLES

La revitalisation du MNR, en élargissant son mandat à la prise en charge des migrants de retour, pourrait être pertinent. Coordonné par les autorités publiques et le ministère en charge de l'Action sociale en particulier, ce mécanisme serait en mesure de mobiliser différents acteurs, publics et privés, internationaux comme locaux pour satisfaire les besoins des plus vulnérables, en particulier les mineurs et les femmes. Pour ce faire, les structures publiques investies d'un mandat clé, à l'image du Fonds Enfants, et celles ayant déjà collaboré avec l'OIM ou travaillé sur les enjeux de migration pourraient être privilégiées.

La Croix Rouge dispose d'une expérience dans l'appui psycho-social des migrants de retour acquise dans le cadre de l'IC UE-OIM, qu'il serait pertinent de pérenniser et renforcer. Elle met également en œuvre un projet en partenariat avec Caritas au Burkina Faso en faveur de la protection des migrants vulnérables en transit. Ces deux organisations disposent donc des moyens et de l'expertise pour apporter un appui d'urgence multidimensionnel à un public ayant vécu des expériences similaires à celles des migrants de retour.

Tableau 8 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
Croix Rouge (FP#31)	Multiplés : UE, Royaume Uni	Protection des personnes vulnérables	Bureaux dans le Centre mais interventions plus larges
Caritas (FP#32)	Multiplés (y compris UE)	Protection des personnes vulnérables	Bureaux dans le Centre mais interventions plus larges
UNICEF (FP#33)	Multiplés	Protection de l'enfance	Bureaux dans le Centre mais interventions plus larges

Des partenaires spécialisés dans l'assistance à un profil de vulnérabilité spécifique pourraient également être mobilisés :

- **UNICEF** a collaboré avec l'OIM dans le cadre du MNR pour prendre en charge les mineurs non-accompagnés nécessitant une assistance. Ce type de référencement appliqué à la migration de retour pourrait être poursuivi à l'image de ce qui est fait dans d'autres pays de la sous-région (par exemple en Guinée).
- **Terre des Hommes** intervient également dans le domaine de la protection de l'enfance et son action pourrait être complémentaire à celle de l'UNICEF. L'organisation a développé, avec l'appui de l'initiative '*Wehubit*' sur financement belge, un FabLab et un espace cyber à disposition des jeunes dans le Centre-Est (Ganzourgou).
- **UNFPA** intervient fortement en faveur de l'émancipation des femmes, aussi bien en termes économiques que de santé sexuelle et reproductive. Les migrantes de retour particulièrement vulnérables pourraient ainsi lui être référées afin de bénéficier d'un accompagnement intégré et adapté.
- Enfin, de manière plus indirecte, d'autres partenaires spécialisés pourraient être mobilisés en fonction du profil de vulnérabilité identifié. ENABEL intervient notamment sur la question des droits sexuels et reproductifs dans le Centre-Est à travers le projet '*She decides*' et pourrait servir de relais ou de partenaire financier pour assurer la protection de certain(e)s migrant(e)s de retour. S'agissant des violences envers les femmes et les enfants, il existe des outils spécifiques mis à disposition par les autorités, comme un guide de gestion de cas des enfants victimes d'abus ou encore le fonds de soutien aux victimes contre les violences faites aux femmes. Bien que prévu par la loi, ce dernier n'est cependant pas encore fonctionnel.

Pour les personnes vulnérables disposant d'une autonomie plus importante, il existe de nombreuses structures permettant une réintégration économique adaptée. Les centres de formation spécifiques adaptés aux femmes et aux mineurs sont nombreux. Pour les femmes vulnérables, le Centre d'Incubation Féminin en Entrepreneuriat Agricole de Tenkodogo ainsi que le Centre de formation 'Thévenoud' pourraient être particulièrement pertinents. En matière d'accès au financement, il existe des dispositifs exclusivement réservés aux femmes comme le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes, lequel détenait l'encours de crédit le plus élevé des FNF en 2020. Les nombreux projets visant à renforcer l'insertion professionnelle des femmes pourraient également être mobilisés¹. Enfin, les projets visant à mettre en place des filets sociaux, soutenus par exemple par la Banque mondiale ou la SIDA, pourraient intégrer des migrants de retour vulnérables parmi leurs bénéficiaires.

¹ Par exemple, la Banque Islamique de Développement soutient actuellement, à travers la MEB, le projet *Brave Women*, qui vise à fournir une assistance technique et financière aux entreprises détenues/dirigées par des femmes.

Focus Box 6 : Opportunités d'actions dans le cadre de la prise en charge et de la réintégration des migrants de retour les plus vulnérables

- L'UE pourrait envisager de soutenir la revitalisation MNR, en élargissant son mandat à la prise en charge des migrants de retour les plus vulnérables.
- Par ailleurs, la pérennisation d'un partenariat avec la Croix Rouge pourrait permettre de développer une prise en charge holistique des migrants de retour nécessitant un soutien psycho-social ponctuel, en parallèle du soutien à la réintégration économique proposé.

ⁱ OIM, 2022, *IOM Libya migrant report round 42 (May-June 2022)*.

ⁱⁱ Entretiens conduits par Altai Consulting, 2020, Ouagadougou ; *L'Italian dream : côté cour. L'impact des transferts financiers des émigrés bissa en Italie sur les villages dans la province Boulgou, (Burkina Faso)*, Les Annales de l'Université de Ouagadougou, série A, vol 8, 397 – 419, 2009, Zongo Mahamadou.

ⁱⁱⁱ OIM, *Assistance to Voluntary and Humanitarian return 2017-June 2021, Profiles of migrants assisted to return to their country of origin - West and Central Africa, 2021*

^{iv} OIM, 2022, *Mobilités au Burkina Faso (DTM, juillet 2022)*.

^v OIM, *Assistance to Voluntary and Humanitarian return 2017-June 2021, Profiles of migrants assisted to return to their country of origin - West and Central Africa, 2021*; Altai Consulting, *Rapport du cycle 1 de l'exercice TPML – Burkina Faso, 2020*.

^{vi} Altai Consulting, 2021, *Rapport final de l'exercice TPML – Burkina Faso*

^{vii} BIT, 2015, *Audit institutionnel du dispositif de promotion de l'emploi au Burkina Faso*.

^{viii} *Ibid.*

^{ix} République du Burkina Faso, 2021, *PNDES II*.

^x Institut supérieur des sciences de la population, 2020, *Description des centres d'enseignement et de formation techniques et professionnels au Burkina Faso*.

^{xi} *Ibid.* ; PEFOP, 2016, *Diagnostic des freins à l'opérationnalisation des réformes de la politique de formation professionnelle au Burkina Faso* ; PEFOP, 2017, *Analyse de la mise en œuvre des réformes de la Formation Professionnelle* ; ONEF, 2017, *Etude sur l'insertion du groupe cible sortant des centres de formation professionnelle du ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles et titulaires des titres de qualification professionnelle 2010-2015* ; APOSE, 2019, *Document Technique et Financier d'Appui à la Politique Sectorielle de l'EFTP* ; OIT, *State of Skills* ; OIT, 2020, *Etude pour l'élaboration d'un modèle d'apprentissage de qualité pour le Burkina Faso*.

^{xii} *Ibid.*, et entretiens réalisés par Altai Consulting.

^{xiii} Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, 2021, *Rapport annuel sur l'Inclusion Financière au Burkina Faso (2020)*.

^{xiv} Union Européenne, Délégation au Burkina Faso, 2018, *Job and Growth Compact pour le Burkina Faso*.

^{xv} Banque Mondiale, 2020, *Creating markets in Burkina Faso, Country private sector diagnostic*.

^{xvi} *Ibid.*

^{xvii} Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, 2021, Rapport annuel sur l'Inclusion Financière au Burkina Faso (2020).

^{xviii} OIT, 2020, Dix ans d'intervention en faveur de l'emploi des jeunes au Burkina Faso : quels enseignements ?

^{xix} Ibid.

^{xx} Entretiens conduits par Altai Consulting, juin 2022.

^{xxi} Banque Mondiale, 2020, *Creating markets in Burkina Faso, Country private sector diagnostic*.

^{xxii} OIT, 2020, Dix ans d'intervention en faveur de l'emploi des jeunes au Burkina Faso : quels enseignements ?

^{xxiii} Inter-Réseaux, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2021, Le secteur privé dans les filières agro-alimentaires au Burkina Faso : État des lieux des acteurs et des appuis.